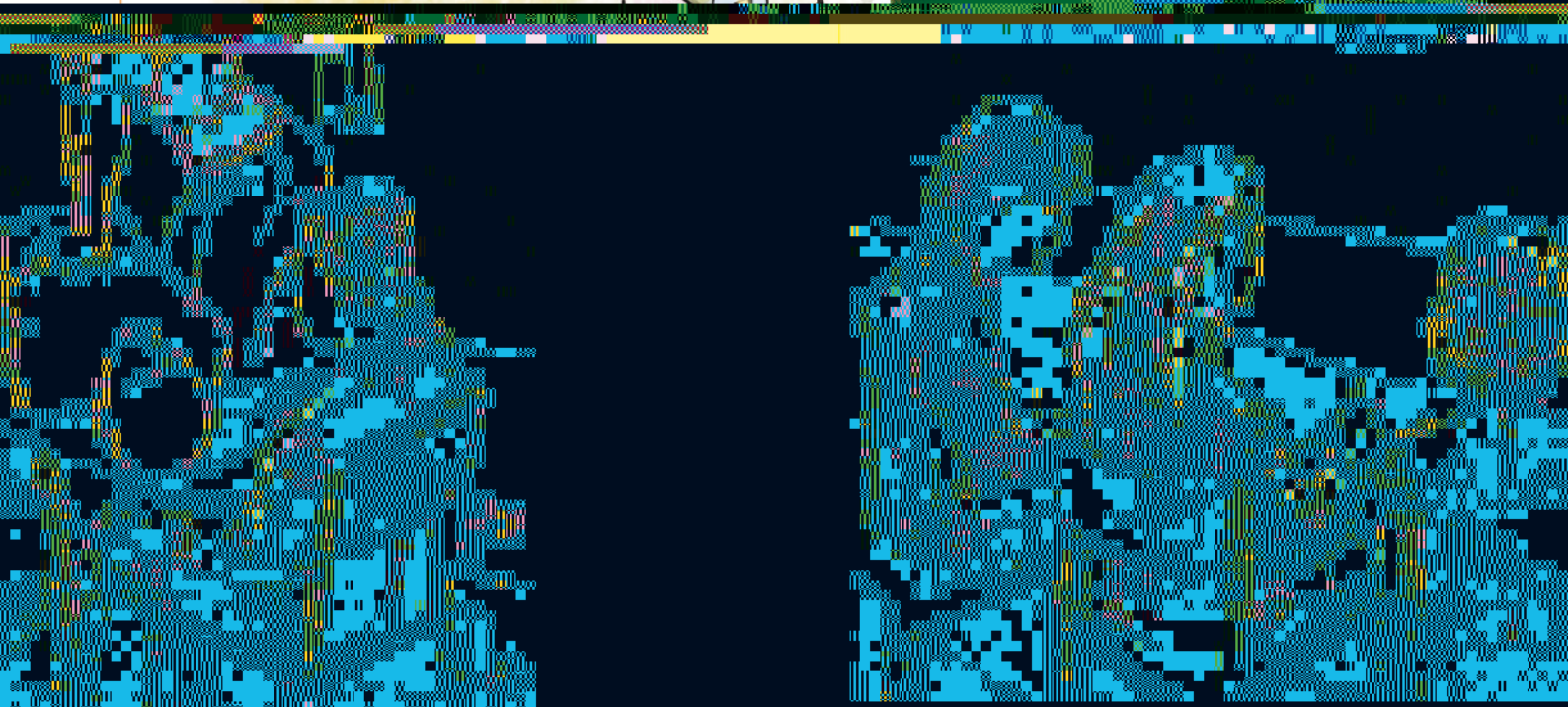
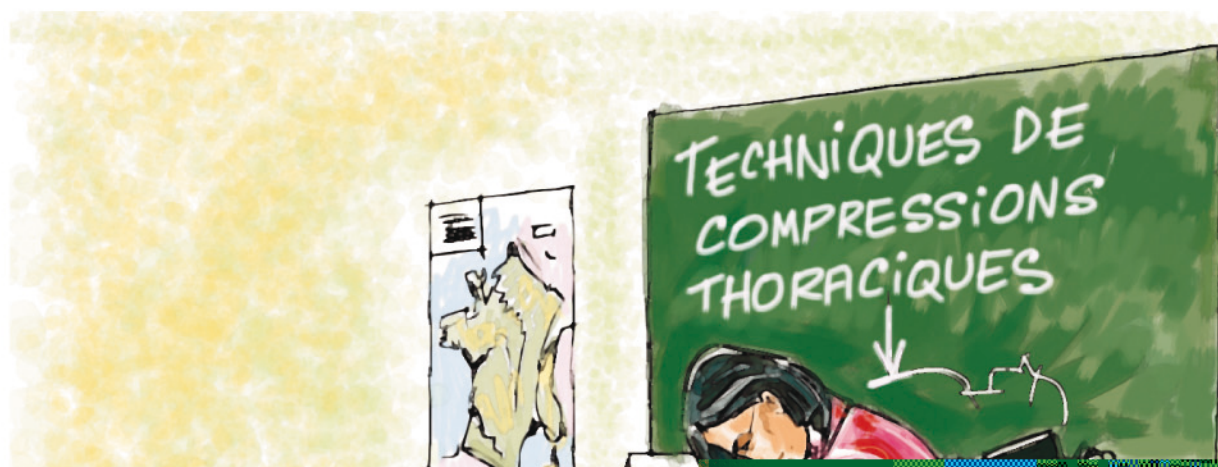


DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES

RÉFÉRENTIEL NATIONAL

Pédagogie de Sécurité civile



PRÉAMBULE

La loi n° 811-2004 du 13 août 2004 de modernisation de sécurité civile a engagé la France dans un enjeu majeur : « *Avoir l'ensemble de sa population formée à la prévention des risques de toute nature et aux gestes de premiers secours* », enjeu qui correspond aux attentes fondamentales des français, souhaitant vivre en toute sécurité.

Afin de répondre à cette attente, il est créée une unité d'enseignement « **Prévention et secours civiques de niveau 1** » (**PSC 1**), dispensée à chaque élève, dans le cadre de son cursus scolaire obligatoire, qui devient ainsi un citoyen acteur de sécurité civile à part entière.

Logiquement, il s'avère nécessaire de disposer d'un réseau de formateurs détenant les compétences requises pour pouvoir dispenser ce type de formation.

C'est l'objet de ce référentiel national de « pédagogie de sécurité civile », qui définit les méthodes et démarches pédagogiques nécessaires à un formateur pour enseigner l'unité d'enseignement « PSC 1 ».

Cet ouvrage est destiné aux autorités d'emplois et au réseau de formateurs. C'est l'outil de référence des techniques pédagogiques et des modalités d'évaluation, permettant d'exercer l'emploi de « **Formateur de PSC 1** », dès lors où un formateur est titulaire de l'unité d'enseignement « **Pédagogie Appliquée aux Emplois/Activités de classe 3** » (**PAE 3**).

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Titre 1	CADRE JURIDIQUE	
Chapitre 1	Champ d'application	MIII – 1.1 - 1
Chapitre 2	Termes et définitions	MIII – 1.2 - 1
Chapitre 3	Techniques pédagogiques	MIII – 1.3 - 1
Titre 2	PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1	
Chapitre 1	Organisation de la formation	MIII – 2.1 - 1
Chapitre 2	Scénario pédagogique	MIII – 2.2 - 1
Chapitre 3	Cas concrets	MIII – 2.3 - 1
Chapitre 4	Critères d'évaluation	MIII – 2.4 - 1
Titre 3	L'ÉVALUATION	
Chapitre 1	Généralités	MIII – 3.1 - 1
Chapitre 2	Évaluation formative	MIII – 3.2 - 1
Chapitre 3	Évaluation de la formation	MIII – 3.3 - 1

Titre 4 ANNEXES

Annexe A	Fiche individuelle d'évaluation du PSC 1	MIII – A - 1
Annexe B	Certificat de compétences « PSC 1 »	MIII – B - 1
Annexe C	Règles élémentaires d'hygiène	MIII – C - 1
Annexe D	Liste du matériel pour dispenser le PSC 1	MIII – D - 1

REMERCIEMENTS

TITRE 1

CADRE JURIDIQUE

CHAPITRE 1

CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions du présent référentiel national de compétences de sécurité civile sont prises en application de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, notamment ses articles 4 et 5 qui visent à replacer le citoyen au cœur du dispositif de secours.

Elles sont applicables dans le cadre de la formation aux activités du citoyen en matière de sécurité civile, qui devient ainsi le premier acteur de sécurité civile.

Ce référentiel national de pédagogie de sécurité civile constitue la base de la pédagogie à mettre en œuvre pour dispenser et évaluer une action de formation relative à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

En application des dispositions de l'article 8 de l'arrêté du 22 octobre 2003 relatif à la formation de moniteur des premiers secours, l'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3 (PAE 3) » instaure la pédagogie appliquée nécessaire à la formation de l'unité d'enseignement « PSC 1 ».

Cette unité d'enseignement « PAE 3 » ne pourra être dispensée que par les formateurs de formateur titulaires de l'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 4 (PAE 4) », telle que définie par arrêté du ministre chargé de la sécurité civile.

Chaque organisme public habilité et chaque association nationale agréée doit tenir, à jour et à disposition de l'Etat, un bilan annuel des unités d'enseignement « PAE 3 » délivrée par sa structure.

Au delà des équivalences définies dans les articles 6 et 7 du présent arrêté, il y a lieu de conseiller aux titulaires du brevet national de moniteur des premiers secours et du brevet national d'instructeur de secourisme de suivre une formation continue de mise à niveau.

CHAPITRE 2

TERMES ET DÉFINITIONS

Le présent chapitre vise à clarifier les concepts utilisés par les citoyens acteurs de sécurité civile, qui de près ou de loin, ont un rapport avec les formations répertoriées au sein de la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles. Ces termes et définitions sont issus pour certains des normes françaises homologuées AFNOR NF X 50-750 et FD X 50-751.

Pour les besoins du présent référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à la pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3, les termes et définitions suivants s'appliquent :

Acquis

Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation.

Action de formation

Processus mis en œuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre un niveau de savoirs et/ou de savoir-faire constituant les objectifs pédagogiques de la formation. Au sens légal, les actions de formation financées par les autorités d'emploi se déroulent conformément à un programme. Celui-ci, établi en fonction d'objectifs pédagogiques préalablement déterminés, précise les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre et définit un dispositif permettant d'en suivre l'exécution et d'en apprécier les résultats.

Activité pédagogique

Types d'occupations que peuvent avoir les stagiaires et/ou le formateur. Il existe trois types d'activités pédagogiques :

- **Activité de découverte** : le stagiaire découvre ce qu'il sait déjà ou ne sait pas.
- **Activité de démonstration** : le formateur ou un autre émetteur (vidéo...) transmet un savoir.
- **Activité d'application** : les stagiaires appliquent ce qui vient de leur être démontré.

Apprenant ou stagiaire

Participant à une action de formation. Personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre.

Apprentissage

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Dans le cas d'un processus pédagogique (cf. définition ci dessous), l'apprentissage constitue l'ensemble des activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques, ou de développer des aptitudes.

Aptitude

Capacité supposée à exercer une activité : tâche à accomplir, emploi à occuper, connaissance à acquérir.

La reconnaissance juridique de l'aptitude (certificat d'aptitude, liste d'aptitude...) ouvre l'accès à certains droits : emploi, formation...

Attestation de stage

Document écrit, remis au stagiaire, qui certifie sa participation à une formation.

Attestation des acquis

Document délivré au stagiaire par les dispensateurs de la formation, reconnaissant l'acquisition de capacités, à l'issue de la formation.

Autorité d'emploi

Responsable d'un organisme œuvrant pour la sécurité civile ou président d'une association agréée de sécurité civile, ou son représentant.

Capacité (du stagiaire)

Ensemble de dispositions et d'acquis, constatés chez un individu, généralement formulés par l'expression : être capable de..., qui sont définis par un ou des référentiels nationaux de contenus de formation.

Cas concret

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Il a pour objet de permettre aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé.

Certification des acquis de la formation

Procédure définissant les conditions de délivrance d'un certificat qui valide les acquis d'une formation.

Certificat de compétences

Document écrit, délivré par une autorité d'emploi dispensatrice de l'action de formation, sous contrôle de l'Etat, reconnaissant au titulaire un niveau de compétences vérifié par une évaluation.

Code

Codification abrégée d'une unité d'enseignement. Exemple : PAE 3 pour « Pédagogie Appliquée aux Emplois/Activités de classe 3 ».

Contrôle de connaissance

Vérification de l'acquisition de savoirs. Ce contrôle peut être oral, écrit ou pratique.

Compétence de sécurité civile

Mise en œuvre, en situation de sécurité civile, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction, une activité ou un emploi.

Démonstration pratique

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux participants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de faciliter leur compréhension.

Discipline

Matière principale de la formation (voir référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile).

Emploi de sécurité civile

Ensemble théorique représentant une famille de postes de travail, ayant des caractéristiques communes (missions, activités...), occupés par une ou des personnes : salarié, membre associatif...

Etude de cas

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de mesurer le niveau de connaissance des participants face à une nouvelle situation donnée, afin de procurer au formateur une base de travail pour lancer l'acquisition des savoirs.

Evaluation de la formation

Action d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation. Cette évaluation peut être faite à des temps différents, par des acteurs différents : stagiaire, formateur, autorité d'emploi...

Evaluation formative

L'évaluation formative a pour objet d'informer l'apprenant, puis le formateur, du degré d'atteinte des objectifs fixés. En d'autres termes, elle permet de vérifier, à l'occasion d'exercices d'application, l'atteinte de l'objectif spécifique, et par conséquent, le degré de progression du stagiaire vers l'objectif général.

Face à face pédagogique

Situation dans lequel le formateur et les apprenants sont présents et en interaction pédagogique.

Filière de formation

Succession ordonnée de niveaux de formation permettant de s'orienter dans un secteur ou une branche professionnelle, en vue d'exercer une activité ou un emploi.

Formateur

Personne exerçant une activité reconnue de formation qui comporte une part de face à face pédagogique et une part de préparation, de recherche et de formation personnelles au service du transfert des savoirs et du savoir-être.

Formateur de formateur

Personne exerçant une activité reconnue de formation de formateur qui comporte une part de face à face pédagogique et une part de préparation, de recherche et de formation personnelles au service du transfert des savoirs et du savoir-être.

Formation continue

Activité ayant pour objet de permettre le maintien des acquis, l'actualisation et le perfectionnement des connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs, des citoyens acteurs de sécurité civile. Elle est obligatoire pour l'exercice des missions de sécurité civile.

Formation initiale

Ensemble des connaissances acquises en tant que stagiaire, avant de pouvoir exercer une activité ou tenir un emploi, dans le cadre du référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile.

Intitulé

Titre du stage.

Maintien des acquis

Ensemble des moyens nécessaires mis en œuvre pour une personne afin de maintenir au plus haut niveau ses compétences résiduelles pour pouvoir continuer dans l'exercice de son emploi ou dans la pratique de son activité de sécurité civile, lorsque celui-ci évolue.

Méthode pédagogique

Ensemble de démarches formalisées et appliquées, selon les principes définis pour que le formé acquière un ensemble de savoirs conformes aux objectifs pédagogiques. Ce sont des principes qui orientent les modalités d'accès aux savoirs : pédagogie active...

Module de formation

Unité faisant partie d'un cursus de formation d'un citoyen acteur de sécurité civile.

Moyen pédagogique

Tout procédé, matériel ou immatériel, utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : lecture de référentiel, étude de cas, cas concret, utilisation de films, transparents, maquillage, mannequins de simulation...

Niveau de formation

Position hiérarchisée d'un diplôme, d'un titre homologué, d'un certificat de compétences ou d'une formation dans une nomenclature.

Nomenclature nationale de formation des acteurs de la sécurité civile

Structuration du système de référence des compétences des citoyens acteurs de sécurité civile.

Objectif de formation

Compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir, exprimée(s) initialement par les commanditaires et/ou les formés. Il sert à évaluer les effets de la formation.

Objectif général

Enoncé d'intention relativement large. Il décrit la situation qui existera en fin d'action de formation.

Objectif intermédiaire

Enoncé d'intention, plus réduit, intermédiaire entre l'objectif général et les objectifs spécifiques. Il décrit les capacités qu'aura le stagiaire à la fin de la partie concernée en terme de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Objectif pédagogique

Capacité(s) que le formé doit avoir acquise(s) à l'issue d'une action de formation, définie(s) par le formateur, à partir d'un objectif de formation. L'objectif pédagogique sert à construire et à conduire l'action de formation, et à évaluer les capacités acquises.

Objectif spécifique

Enoncé d'intention relatif à la modification du comportement de l'apprenant après une séquence pédagogique. Il décrit de façon précise la capacité qu'aura le stagiaire à la fin de la séquence.

Organisation de la formation

Agencement des différentes actions de formations du point de vue matériel et pédagogique.

Organisme de formation

Les organismes habilités et les associations agréées pour enseigner les formations aux premiers secours. Il s'agit également des organismes de formation agréés par le ministre chargé de la sécurité civile, ou son représentant, pour dispenser les formations de sécurité civile.

Outils pédagogiques

Moyens, aides formalisés pour augmenter l'efficacité technique pédagogique.

Participant

Voir apprenant.

Partie pédagogique

Élément correspondant au thème travaillé dans le cadre d'un objectif intermédiaire. Elle permet de repérer rapidement le thème traité à tout moment de la formation. Elle est la subdivision du scénario pédagogique.

Pédagogie active

Méthode d'enseignement consistant à faire acquérir au formé des connaissances, des capacités, à son initiative et par son activité propre.

La situation pédagogique suggère au formé des questions dont le traitement lui apporte une expérience et un acquis supplémentaires.

La pédagogie active prend appui sur la motivation du formé et provoque son désir d'action et d'activité.

Pré requis

Acquis préliminaires, nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée.

Processus pédagogique

Mécanismes, systèmes, modes d'organisation et dispositions pédagogiques, mis en place par un organisme de formation agréé par le ministère chargé de la sécurité civile, permettant à un individu d'acquérir une unité d'enseignement de sécurité civile. Il peut s'agir d'apprentissage, de compagnonnage, d'autoformation, de tutorat, de formation à distance, de formation initiale ou continue...

Programme de formation

Descriptif écrit et détaillé des contenus de formation planifiés. Il respecte une progression pédagogique liée aux objectifs de formation à atteindre.

Public

Qualité et nombre des participants (minimum et maximum).

Reconnaissance des acquis

Prise en considération de l'ensemble des formations et des expériences d'un individu.

Référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile

Le référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile est une structuration de synthèse sur l'activité professionnelle attendue et décline les missions, fonctions, emplois et activités en lien avec l'environnement interne et externe de la sécurité civile en France.

Référentiel national de « Compétences » de sécurité civile

Le référentiel national de compétences de sécurité civile est directement issu du référentiel national « Emplois/Activités ». Il décline l'ensemble des connaissances et attitudes professionnelles nécessaires pour exercer une activité ou occuper un emploi.

Référentiel national de « Pédagogie » de sécurité civile

Le référentiel national de pédagogie de sécurité civile décrit les objectifs de formation et les moyens nécessaires pour atteindre ces derniers. Il est indispensable pour évaluer les acquis du participant à l'entrée, pendant et à la sortie d'un processus pédagogique.

Référentiel national de « Missions » de sécurité civile

Le référentiel national de missions de sécurité civile fixe la doctrine opérationnelle, afin de définir les moyens humains et matériels, conduisant à leur modalité d'organisation et à leur mise en œuvre, pour apporter une réponse adaptée à une action de sécurité civile.

Responsable de formation

Chez le dispensateur de formation, personne chargée de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'action de formation.

Savoir

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques.

Savoir-être

Terme communément employé pour définir un savoir-faire relationnel, c'est à dire, des comportements et attitudes attendus dans une situation donnée.

Savoir-faire

Mise en œuvre d'un savoir, de techniques et d'une habilité pratique maîtrisée dans une réalisation spécifique.

Scénario pédagogique

Tel une partition de musique, le scénario pédagogique guide le formateur au cours de sa formation. Il récapitule les éléments indispensables (objectifs, progression pédagogique, durées...). Il n'exclue pas les documents, les notes... de la part de l'équipe pédagogique. Il doit être suffisamment précis pour diriger le formateur mais suffisamment simple pour être facilement lisible et accessible. Il est le fruit de la déclinaison de l'objectif pédagogique général de la formation.

Séquence pédagogique

Unité pédagogique élémentaire constitutive d'une partie et permettant d'atteindre un des objectifs fixés par le programme. Elle correspond à toutes les activités et tous les moyens pédagogiques qui se déroulent dans le cadre d'un objectif spécifique.

Session de formation

Période de formation planifiée dans le temps, organisée pour un groupe selon des objectifs correspondant à des besoins collectifs.

Stage

Voir session de formation.

Stagiaire

Voir apprenant.

Support pédagogique

Moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : transparents, référentiel national, tableau blanc, rétroprojecteur, mannequins de simulation...

Techniques pédagogiques

Procédés, démarches à suivre selon un certain ordre qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques. Exemples : Etude de cas, démonstration pratique...

La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

Trigramme

Codification abrégée d'un module. Exemple : « PAE » Pédagogie Appliquée aux Emplois/activités.

Unité d'enseignement (UE)

Élément de base d'une unité de module de formation.

CHAPITRE 3

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

1. GÉNÉRALITÉS

Au-delà des techniques pédagogiques traditionnelles, enseignées aux formateurs lors des formations de pédagogie initiale commune, d'autres méthodes et outils pédagogiques doivent être utilisés lors de la dispense d'une action de formation de citoyen de sécurité civile.

Les techniques pédagogiques sont tous les procédés et démarches à suivre selon un certain ordre, qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques. Exemples : Etude de cas, démonstration pratique...

La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

Le formateur trouvera dans ce chapitre, une description des différentes techniques pédagogiques applicables au cours de l'enseignement de PSC 1. Il s'agit de **l'étude de cas, la démonstration pratique, l'apprentissage, le cas concret**, et, parfois, une conclusion.

Ces différentes techniques pédagogiques permettent aux formateurs d'animer les séquences pédagogiques fixées dans le scénario pédagogique PSC 1 défini dans le présent référentiel.

2. DESCRIPTION

Le formateur commence l'animation d'une séquence pédagogique en annonçant le déroulement et la durée, ainsi qu'en indiquant l'objectif spécifique et sa finalité. Dans ce début de séance, les participants écoutent attentivement le formateur.

Par la suite, en fonction des séquences pédagogiques déclinées dans le scénario pédagogique, il met en œuvre une ou plusieurs des 4 techniques pédagogiques décrites ci-dessous.

Plus précisément, ces techniques permettent :

- De faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et celles qui leur restent à acquérir : **l'étude de cas** ;
- D'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours : **la démonstration pratique et l'apprentissage** ;
- D'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique : **le cas concret** (mise en situation du sauveteur, appelée simulation).

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Etude de cas	Présente une situation réelle en utilisant si nécessaire un transparent, un film vidéo ou autre. Demande aux participants ce que la situation évoque pour eux, et ce qu'ils feraient en pareil cas. Clarifie en précisant : - les signes, - les risques, - le résultat attendu de l'action de secours : <u>OBJECTIF de l'action de secours.</u>	Ecoute. Evoque son vécu, ses représentations, ses connaissances. Indique, avec son expérience et ses connaissances, ce qu'il aurait réalisé.	Faire le point sur les connaissances acquises et celles qui sont à acquérir.	5 min

(1) Les durées partielles figurant dans cette colonne sont **indicatives** ; la durée **totale** de chaque module **ne doit pas être dépassée**.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Démonstration pratique <i>1- Démonstration en temps réel.</i>	Présente tout ou partie de la CAT (2) comme elle est réalisée en réalité, sans commentaire.	Observe.	<u>Acquérir le « savoir ».</u> « J'apprends quand je vois ».	3 min
	<i>2- Démonstration commentée et justifiée.</i> Demande aux participants d'identifier les principales étapes de la CAT. Montre lentement le ou les geste(s) de secours nouveau(x) en indiquant le comment et le pourquoi et en justifiant les points clefs de la technique	Répond à la question. Observe et écoute.	Identifier les étapes de la conduite à tenir. Identifier le geste nouveau. « J'apprends quand je vois et j'entends ».	5 min
<i>3- Re-formulation.</i>	Refait le(s) geste(s) guidé par un participant et répond aux questions.	Guide le formateur et peut l'interroger.	« J'apprends quand je dis ».	2 min

(1) Les durées partielles figurant dans cette colonne sont **indicatives** ; la durée **totale** de chaque module **ne doit pas être dépassée**.

(2) La présentation globale d'une CAT peut être montrée en vidéo.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Apprentissage	Demande aux participants de refaire le ou les nouveaux geste(s), puis l'ensemble de la CAT. Pour cela, leur demande de se regrouper par 2 ou 3 : - un participant joue le rôle du sauveteur, - un participant joue le rôle de la victime (sauf si un mannequin est nécessaire), - le dernier observe et évalue l'action.	Refait le ou les gestes nouveau(x). Passe successivement comme sauveteur, victime et évaluateur.	<u>Acquérir le « savoir-faire ».</u> « J'apprends quand je dis et je fais ».	15 min

(1) Les durées partielles figurant dans cette colonne sont **indicatives** ; la durée **totale** de chaque module **ne doit pas être dépassée**.

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Cas concret	Met le participant en situation de sauveteur. Recrée un environnement et demande au participant de mettre en œuvre la conduite à tenir. Évalue la prestation du participant en insistant sur les points clés.	Réalise la totalité de la conduite à tenir en tenant compte de l'environnement dans lequel la situation est jouée. Analyse sa prestation avec le formateur et les autres participants.	<u>Acquérir le « savoir-être ».</u> Permet de vérifier l'atteinte de l'objectif pédagogique et la finalité du geste.	5 à 6 min par cas.

(1) Les durées partielles figurant dans cette colonne sont **indicatives** ; la durée **totale** de chaque module **ne doit pas être dépassée**.

TITRE 2

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

CHAPITRE 1

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT « PSC 1 »

L'unité d'enseignement « PSC 1 » a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les compétences nécessaires pour exercer l'activité de « **Citoyen de sécurité civile** » définie dans le référentiel national « Emplois/Activités de sécurité civile ».

Cette qualification de « citoyen de sécurité civile » fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

2. CONDITIONS D'ADMISSION

Le stage de formation « PSC 1 » est ouvert à toute personne citoyenne qui doit acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

3. ORGANISME DE FORMATION

L'unité d'enseignement « PSC 1 » est enseignée uniquement par les organismes et les associations agréés pour les formations aux premiers secours, par le ministère chargé de la défense et de la sécurité civiles, ou les préfetures départementales.

4. DURÉE

La formation initiale « PSC 1 » dure 10 heures environ de face à face pédagogique, hors temps de déplacement.

La formation continue « PSC 1 » rentre dans le cadre des séances de maintien des acquis des citoyens acteurs de sécurité civile, recommandées dans la réglementation.

Les volumes horaires des séquences composant cette formation, présentés dans le scénario pédagogique type « PSC 1 », sont mentionnés à titre indicatif. Le formateur passe à la séquence suivante lorsque l'objectif de formation est atteint. De ce fait, en fonction du niveau des stagiaires, la durée de chaque séquence peut être augmentée ou diminuée.

5. ENCADREMENT

La formation est dirigée par un responsable pédagogique (formateur, formateur de formateur...) désigné par son autorité d'emploi. Outre ses fonctions de formateur, Il assure, entre autre, la responsabilité de :

- Diriger l'équipe pédagogique sur l'action de formation « PSC 1 » ;
- Coordonner le dispositif de l'action de formation ;
- S'assurer du respect de la mise en œuvre des contenus, du scénario et des séquences pédagogiques ;
- S'assurer de la présence des participants (visa sur une feuille de présence) ;
- Organiser le contrôle des acquis des formés...

L'équipe pédagogique assurant la formation est composée au minimum d'un formateur (moniteur des premiers secours ou instructeur de secourisme), qui est titulaire de l'unité d'enseignement « PAE 3 » permettant de tenir l'emploi de « Formateur de citoyen de sécurité civile ». Elle peut être complétée, en tant que de besoin, par des formateurs, des aides formateurs...

Conformément à la réglementation, ces formateurs doivent être inscrits sur une liste annuelle départementale d'aptitude de la spécialité et de formateurs spécialisés, ce qui suppose qu'ils soient à jour de leurs obligations de formation continue. D'autre part, les formateurs doivent connaître et maîtriser parfaitement les référentiels nationaux de compétence « PSC 1 » et de pédagogie « PAE 3 ».

Le nombre de participants par formation doit tenir compte du nombre de formateurs, des locaux et du matériel à disposition. Les ateliers pratiques doivent se limiter à 10 participants maximum pour 1 formateur. Cependant, le nombre total de participants par action de formation « PSC 1 » ne doit pas excéder 30.

6. RÔLE ET RESPONSABILITÉ

6.1 Le participant

L'exigence de compétences que requiert l'activité de « Citoyen de sécurité civile » induit que le participant à la formation « PSC 1 » doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale : participation active, travail après les cours... Il en va de sa responsabilité.

Dans le même esprit, à partir du moment où un citoyen acteur de sécurité civile obtient une ou des qualifications (ex : PSC 1...), il lui appartient, en sus des formations continues qui sont fortement recommandées, de maintenir son niveau de compétences en continuant une auto formation (par ex : lecture régulière du référentiel national de compétences...). En effet, la formation initiale reçue doit être entretenue.

6.2 L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique doit avoir une parfaite maîtrise des connaissances, des techniques, des procédures et des conduites à tenir qu'exige l'activité de citoyen de sécurité civile. En d'autre terme, il s'agit du référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Chaque formateur doit mettre en œuvre toutes ses qualités personnelles, pédagogiques et techniques au service de l'apprentissage pédagogique des participants.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique doit s'assurer continuellement, c'est à dire au fur et à mesure du déroulement des séquences pédagogiques, du niveau d'atteinte des acquis de chaque participant.

6.3 L'autorité d'emploi

L'autorité d'emploi qui assure l'organisation d'une action de formation « PSC 1 », a pour responsabilité de :

- S'assurer des qualifications des formateurs (à jour de leur formation continue) ;
- Veiller à la bonne gestion et organisation du stage ;
- Etablir un règlement intérieur applicable et diffusé aux stagiaires ;
- Donner une attestation de présence aux stagiaires ;
- Entériner l'évaluation de qualification des participants...

7. DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation « PSC 1 » est organisée en 9 parties, comportant chacune une ou plusieurs séquences pédagogiques.

Cette action de formation présente trois caractéristiques ressortissant d'une pédagogie moderne. En d'autre terme, la formation est modulaire, progressive et intégrée :

- **Modulaire**, car la pédagogie dispensée repose sur des parties cohérentes, correspondant à des situations d'urgence ou des gestes de secours spécifiques ;
- **Progressive**, parce que la validation du cycle complet de formation nécessite l'acquisition successive des différentes parties ;
- **Intégrée**, car cet enseignement réalise une interpénétration des savoirs théoriques et pratiques et vise à assurer un comportement efficace face à une détresse.

Ces différentes parties permettent d'envisager les principales situations qui impliquent les participants (citoyen de sécurité civile), les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.

7.1 Les étapes de la formation

- Accueil et présentation de la formation des participants.
- 1^{ère} partie : La protection.
- 2^{ème} partie : L'alerte.
- 3^{ème} partie : La victime s'étouffe.
- 4^{ème} partie : La victime saigne abondamment.
- 5^{ème} partie : La victime est inconsciente.
- 6^{ème} partie : La victime ne respire pas.
- 7^{ème} partie : La victime se plaint d'un malaise.
- 8^{ème} partie : La victime se plaint après un traumatisme.
- 9^{ème} partie : Synthèse.
- Evaluations et clôture de la formation.

Afin de réaliser les différentes étapes de la formation « PSC 1 », il est recommandé que les parties soient traitées dans l'ordre indiqué ci-dessus. Toutefois, en fonction du public, les organismes de formation ont la possibilité de modifier l'ordre, en conservant une cohérence de progression pédagogique et technique. Chaque partie doit être animée par le même formateur.

En tout état de cause, il appartient à l'autorité d'emploi de fournir aux participants à la formation de « Citoyen de sécurité civile », un programme détaillé de l'action de formation, précisant, entre autres, le déroulement des différentes étapes du stage, les objectifs, les moyens pédagogiques, l'équipe pédagogique, le dispositif d'évaluation...

7.2 Scénario pédagogique

Dans le présent référentiel national, l'équipe pédagogique dispose, au « Titre 2 – Chapitre 2 », du scénario pédagogique du « PSC 1 », afin de mener correctement son animation pédagogique.

Il récapitule les éléments indispensables (objectifs, progressions pédagogiques, durées...). Il n'exclue pas l'utilisation de documents, de notes, de conducteurs de formation... de la part de l'équipe pédagogique.

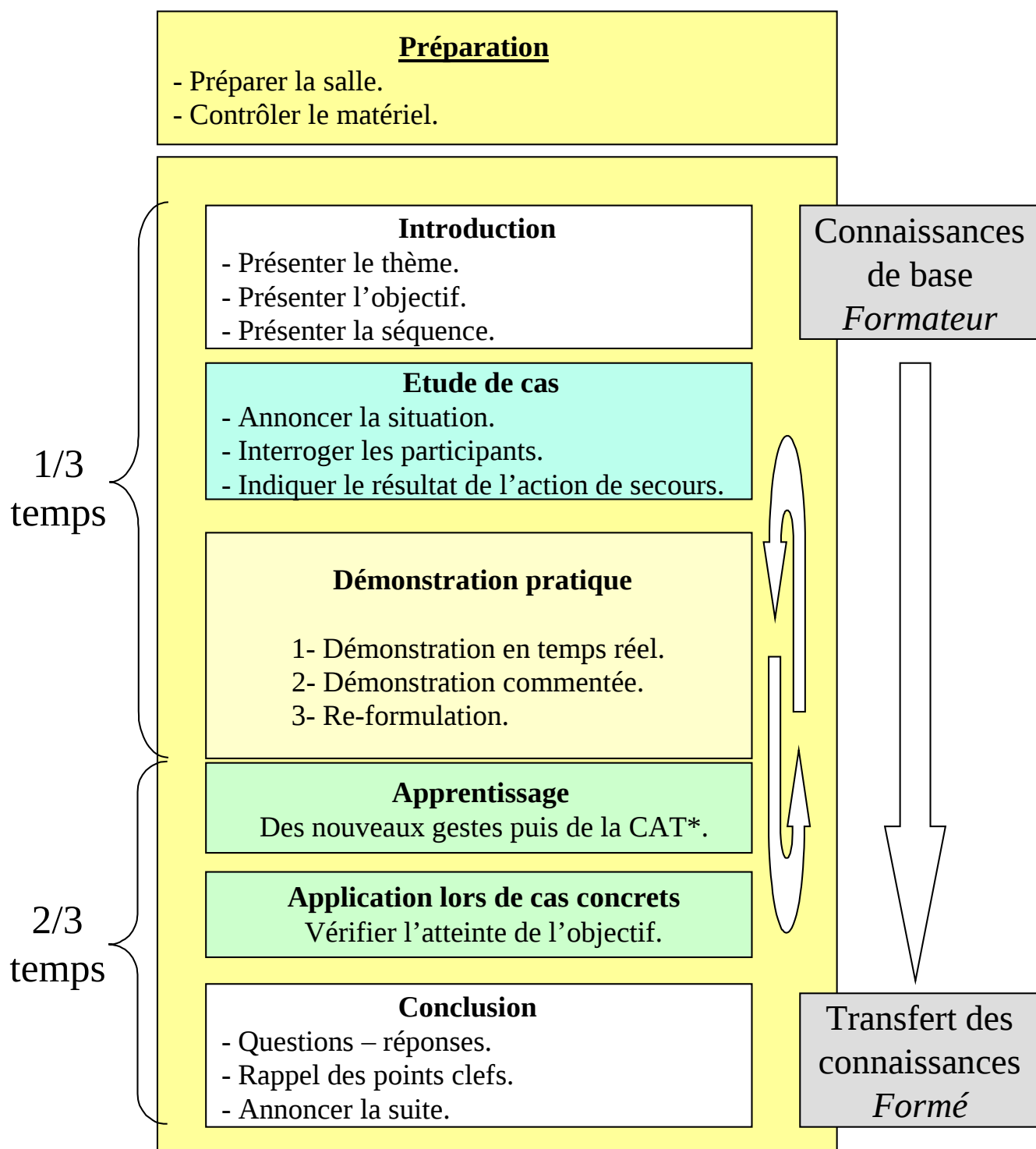
7.3 Techniques pédagogiques

L'enseignement contenu dans le scénario pédagogique « PSC 1 » comporte des apports de connaissances techniques ainsi que des exercices pratiques d'application. Le détail des différentes techniques pédagogiques, utilisables par le formateur, se situe aussi bien dans le Titre 1 – Chapitre 3, que dans le scénario pédagogique « PSC 1 ».

La formation à l'UE « PSC 1 » est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques. Afin de respecter une progression pédagogique facilitant l'acquisition des connaissances au cours de la formation de « Citoyen de sécurité civile », il est nécessaire d'utiliser des activités pédagogiques, regroupant une ou plusieurs techniques pédagogiques suivantes :

- Les techniques qui permettent de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et celles qui leur restent à acquérir, en utilisant une activité de découverte : **l'étude de cas** ;
- Les techniques qui permettent d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours, en utilisant une activité d'apprentissage : **la démonstration pratique et l'apprentissage** ;
- Les techniques qui permettent d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique, en utilisant une activité d'application : **le cas concret**.

Le schéma ci-dessous précise le déroulement de la stratégie pédagogique d'apprentissage pour une action de formation « PSC 1 » :



(*) conduite à tenir

8. CONTENU DE LA FORMATION

Le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » est le livret de l'apprenant participant à l'UE « PSC 1 ». Il est également la référence technique pour le formateur qui doit dispenser un « PSC 1 ».

Le présent référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à la pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3 est le livret de l'apprenant participant au « PAE 3 ». Ce sont les références techniques pédagogiques du formateur qui doit dispenser une UE « PSC 1 ».

9. MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

Pour une formation préparant à l'unité d'enseignement « PSC 1 », il convient que les différents acteurs de la formation (formateurs, stagiaires...) disposent des matériels techniques et logistiques situés en « annexe D », figurant au « Titre 4 » du présent référentiel.

10. ÉVALUATION

L'évaluation de l'unité d'enseignement « PSC 1 » comprend un processus défini dans le « Titre 3 » du présent référentiel.

Au vu de l'évaluation, les candidats peuvent se voir attribuer un certificat de compétences de « **Citoyen de sécurité civile** », conforme au modèle défini en « annexe B », figurant au « Titre 4 » du présent référentiel, délivré par l'autorité d'emploi ayant assuré l'organisation de la formation.

11. ARCHIVAGE

Il existe en France des règles communes et précises d'archivage et de conservation de documents.

Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, telles les actions de formation de sécurité civile dispensées par les organismes de formations agréés par le ministère chargé de la sécurité civile.

Sont considérés comme documents administratifs, au sens du présent référentiel, tous dossiers, comptes rendus, procès-verbaux, fiches d'évaluation... qui comportent une interprétation du droit positif ou une description des procédures administratives, avis, prévisions et décisions, qui émanent des organismes de formations agréés pour les formations aux premiers secours. Ces documents peuvent revêtir la forme d'écrits, d'enregistrements sonores ou visuels, de documents existant sur support informatique ou pouvant être obtenus par un traitement automatisé d'usage courant.

Les différentes parties d'un dossier pédagogique de la formation au « PSC 1 » doivent être archivées par l'organisme de formation, tant à titre de justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche. Cet archivage permet également l'analyse a posteriori des documents, attestant ainsi la qualité de la formation, et, le cas échéant, de définir le niveau de responsabilité de chaque acteur de la formation.

Le délai de communication est en principe de trente ans à compter de la production du document.

CHAPITRE 2

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Telle une notice stéréotypée, le scénario pédagogique guide le formateur pour réaliser son action de formation. Il structure les éléments les plus importants contribuant à la compréhension des mécanismes indispensables au bon déroulement de la formation : objectif général, objectifs intermédiaires, objectifs spécifiques, progression pédagogique, durée,...

Il oriente le formateur sur son action, c'est une trame précise. Cependant, un formateur peut adapter le scénario pédagogique en fonction du groupe des participants, de la situation ou d'autres imprévus. Dans ces conditions, le formateur constitue son propre conducteur de formation s'appuyant sur les éléments donnés dans le présent scénario pédagogique relatif à la formation à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Il n'exclut pas les notes, les documents et les supports personnels du formateur.

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE DE FORMATION

INTITULÉ :

Unité d'enseignement de formation PSC 1

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE :

Elaboré

DISCIPLINE :

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

NIVEAU :

1

PUBLIC :

30 citoyens acteurs de sécurité civile maximum

DURÉE TOTALE :

10 h environ hors temps de déplacement

PRÉ-REQUIS :

Néant

OBJECTIF GÉNÉRAL :

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

RAPPEL

Les volumes horaires de chaque séquence de formation sont mentionnés à titre indicatif. Le formateur passe à la séquence suivante lorsque l'objectif de formation est atteint. De ce fait, en fonction du niveau des stagiaires, la durée de chaque séquence peut être soit augmentée soit diminuée.

Les techniques pédagogiques ou d'animation, les matériels et les documentations peuvent être adaptés par le formateur.

ÉVALUATION CERTIFICATIVE :

☐

OUI

☐

NON

PARTIES PÉDAGOGIQUES

1^{ère} PARTIE : LA PROTECTION

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.1

Durée : 0 h 35

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable d'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente de lui-même, de la victime et des autres personnes des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.

Références : I.1.1 à I.1.3

2^{ème} PARTIE : L'ALERTE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.2

Durée : 0 h 25

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable d'assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté.

Références : I.2.1 à I.2.2

3^{ème} PARTIE : LA VICTIME S'ÉTOUFFE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.3

Durée : 0 h 45

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable de réaliser immédiatement le geste de secours d'urgence nécessaire à une personne victime d'un étouffement.

Références : I.3.1 à I.3.3

4^{ème} PARTIE : LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.4

Durée : 1 h 05

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable de réaliser immédiatement le geste de secours d'urgence nécessaire à une personne victime d'un saignement abondant.

Références : I.4.1 à I.4.4

5^{ème} PARTIE : LA VICTIME EST INCONSCIENTE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.5

Durée : 1 h 00

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable de reconnaître l'inconscience, d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier la respiration et de réaliser les gestes de secours qu'impose l'état de la victime pour assurer sa survie.

Référence : I.5.1

6^{ème} PARTIE : LA VICTIME NE RESPIRE PAS

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.6

Durée : 2 h 45

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable de prendre en charge, avec ou sans DAE, une victime inconsciente qui présente un arrêt cardio-respiratoire dans l'attente d'un renfort.

Références : I.6.1 à I.6.3

7^{ème} PARTIE : LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.7

Durée : 0 h 30

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable, devant une victime consciente qui se plaint d'un malaise, de l'interroger, de l'installer en position correcte pour éviter une aggravation, de recourir si nécessaire à un conseil médical et de respecter les recommandations des secours.

Référence : I.7.1

8^{ème} PARTIE : LA VICTIME SE PLAINT APRÈS UN TRAUMATISME

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.8

Durée : 1 h 40

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable, devant une victime consciente qui se plaint d'un traumatisme, de l'interroger, de l'installer en position correcte pour éviter une aggravation, de recourir si nécessaire à un conseil médical et de respecter les recommandations des secours.

Références : I.8.1 à I.8.7

9^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° I.9

Durée : 1 h 00

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Référence : I.9.1

ÉVALUATION

Durée : 0 h 15

Evaluation formative : Effectuée sur l'ensemble de la formation

Evaluation de la formation.

SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

1^{ère} PARTIE

LA PROTECTION

1^{ère} séquence : La protection

Référence : I.1.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de montrer comment supprimer ou écarter le danger pour assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes.

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation présentée (oralement, transparents...), une victime et éventuellement d'autres personnes sont exposées à un danger contrôlable. Des moyens utilisables pour assurer la protection sont disponibles.

Critères de réussite

- L'approche de la zone est prudente.
- La suppression du danger est immédiate et permanente.
- Le sauveteur ne s'expose pas ou n'expose pas d'autre personne au danger.

Durée : 0 h 10

Jour :

Horaires :

Justifications

- Afin d'éviter toute exposition à un danger qui pourrait lui être préjudiciable et compromettre son action de secours, le sauveteur doit tout mettre en œuvre pour assurer sa sécurité, celle de la victime et des tiers.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	10 min	- Rétroprojecteur - Transparent de situation - Vidéo - Tableau de feutre ou magnétique - Fiche CE 1.1	Présenter une ou plusieurs situations d'accidents, illustrées par des transparents ou des diapositives, où un danger apparent et contrôlable, menace la victime et des tiers. Choisir les exemples en fonction du public de la formation. Accident du travail dans une entreprise, accident domestique dans le cadre de la vie quotidienne, accident de loisirs... Faire préciser les principales causes des dangers, les conséquences et l'objectif de l'action de secours. A l'aide de ces exemples, faire découvrir la démarche de l'action du sauveteur face à un danger persistant. - o Repérer le danger « Existe t-il un danger, et où est-il ? ». - o Identifier les personnes exposées « Qui est exposé au danger ? ». - o Le danger est-il contrôlable sans risque pour le sauveteur ? « Avec quoi et avec qui assurer la protection des personnes exposées ? ». - o Mettre en œuvre la protection : contrôle du danger, écarter les personnes exposées, balisage...

1^{ère} PARTIE

LA PROTECTION

2^{ème} séquence : Les dégagements d'urgence

Référence : I.1.2

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser un dégagement d'urgence d'une victime de la zone dangereuse.

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation d'accident simulé, une victime inerte (jouée par un participant à la formation) est exposée à un danger que le sauveteur ne peut supprimer.

Critères de réussite

- La victime est soustraite immédiatement au danger grâce au dégagement d'urgence.
- Le sauveteur agit rapidement et en sécurité.
- Après un balisage improvisé, aucune intrusion fortuite n'est possible dans la zone dangereuse.

Durée : 0 h 20

Jour :

Horaires :

Justifications

- Les premiers gestes de secours ne sont réalisables par le sauveteur que si la victime se trouve dans un endroit sûr.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	3 min	- Rétroprojecteur - Transparent de situations - Film vidéo adapté - Télévision - magnétoscope	Présenter une ou plusieurs situations où le danger ne peut être supprimé. Faire découvrir l'objectif de l'action de secours.
Démonstration en temps réel	5 min	- Tapis de sol ou vêtement usagé	Montrer sur un assistant de formation comment dégager une victime en la tirant sur le sol par les poignets ou les chevilles. Si on utilise un tapis de sol sous la victime, expliquer avant de commencer que le tapis n'est là que pour éviter que l'assistant ou le participant qui joue le rôle de la victime ne se blesse.
Re-formulation	2 min		Insister sur les points clés du dégagement d'urgence, plus que sur la réalisation technique du dégagement.
Apprentissage	10 min	- Tapis de sol ou vêtement usagé	Assurez-vous que les participants ne se blessent pas au cours de cet exercice.

1^{ère} PARTIE

LA PROTECTION

3^{ème} séquence : Le signal d'alerte aux populations

Référence : I.1.3

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, après avoir identifié le signal d'alerte, d'indiquer les principales mesures de protection à prendre.

Conditions de réalisation

- Le formateur fait écouter aux participants le signal d'une sirène qui alerte les populations d'un danger.

Durée : 0 h 05

Jour :

Horaires :

Critères de réussite

- Les méthodes de confinement décrites sont cohérentes.
- Les messages émis par la radio sont écoutés et les consignes respectées par le sauveteur et son entourage.
- Le téléphone n'est pas utilisé.
- Les consignes sont levées dès que le message de fin d'alerte est diffusé ou à l'arrivée des secours.

Justifications

- La diffusion d'un signal d'alerte est destinée à prévenir la population de la présence d'un danger et impose la mise en œuvre de mesures de protection simples et efficaces.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	3 min	- Cassette audio des « sirènes », ou cassette vidéo. - Fiche CE2.	Faire écouter les différents signaux d'alerte aux populations. En groupe, rechercher les différentes mesures à prendre.
Re-formulation	2 min		Demander à un ou plusieurs participants de reformuler ces mesures.

Remarques

Cet objectif peut avantageusement être introduit par la diffusion d'un film vidéo qui présente une situation de danger et l'ensemble des mesures à prendre lors de la diffusion de l'alerte aux populations. Toutefois, la durée de ce film ne sera pas prise en compte dans le temps de formation.

2^{ème} PARTIE

L'ALERTE

1^{ère} séquence : L'alerte

Référence : I.2.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de transmettre au service de secours d'urgence adapté les informations nécessaires à son intervention.

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation simulée, décrite ou montrée (transparent, vidéo, diapositive...), l'alerte d'un service de secours ou de soins est nécessaire. Un moyen qui permet la transmission de l'alerte est disponible.

Critères de réussite

- Appeler un service de secours adapté.
- Décrire fidèlement la situation.
- Répondre justement aux questions posées.
- Interrompre la communication à la demande des secours.
- Réaliser fidèlement les conseils donnés par les secours.

Durée : 0 h 15

Jour :

Horaires :

Justifications

- La transmission de l'alerte permet la mise en œuvre la plus rapide possible des moyens de secours les plus adaptés.
- Même si les différents services de secours sont interconnectés, l'appel direct du service le plus concerné permet un gain de temps appréciable.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Démonstration commentée	13 min	- Rétroprojecteur - Transparents	Identifier les différents renseignements demandés par les secours. Préciser la démarche à adopter pour déclencher l'appel des secours d'urgence. - o Observer et analyser la situation : situation accidentelle, danger, victime réelle ou potentielle. - o Se localiser. - o Choisir le service de secours adapté : 15, 18, 17 ou 112. - o Trouver le moyen de l'alerte : moyens de communication. - o Transmettre l'alerte : message d'alerte.
Re-formulation	2 min	- Téléphone	Demander aux participants de répéter le contenu essentiel du message d'alerte.

2^{ème} PARTIE

L'ALERTE

2^{ème} séquence : Synthèse

Référence : I.2.2

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'indiquer comment assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes, des dangers environnants, notamment du sur-accident, avant de transmettre l'alerte à un service d'urgence.

Durée : 0 h 10

Jour :

Conditions de réalisation

- A la demande du formateur et en groupe.

Horaires :

Critères de réussite

- La protection est immédiate, adaptée et permanente.
- Les secours alertés sont adaptés et l'alerte est complète.

Justifications

- La protection et l'alerte sont des étapes indispensables de l'action du sauveteur.

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Re-formulation	10 min	- Cassette audio des « sirènes », ou cassette vidéo. - Fiche CE 2.1.	Demander aux participants de reformuler les principaux points abordés au cours des 2 premières parties de la formation.

3^{ème} PARTIE

LA VICTIME S'ÉTOUFFE

1^{ère} séquence : La désobstruction des VA chez l'adulte

Référence : I.3.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de montrer comment réaliser l'enchaînement des techniques de désobstruction des voies aériennes.

Conditions de réalisation

- Un participant à la formation simule un adulte victime d'une obstruction totale des voies aériennes.

Durée : 0 h 30

Jour :

Horaires :

Critères de réussite

- Les 5 claques sont mimées : en priorité, dans le dos et avec le plat de la main.
- Les 5 compressions abdominales sont mimées : uniquement si les 5 claques dans le dos sont inefficaces, au-dessus du nombril et sans appuyer sur le sternum.
- Les claques dans le dos ou les compressions abdominales sont arrêtées dès la désobstruction obtenue.
- Un avis médical est demandé.

Justifications

- Débloquer un corps étranger permet de restaurer le libre passage de l'air dans les VA et éviter la survenue d'un arrêt cardiaque.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	3 min	- Rétroprojecteur - Transparents - Maquette de tête - Film vidéo	Présenter une ou plusieurs situations d'accidents, illustrées par des transparents ou des diapositives, où un danger apparent et contrôlable, menace la victime et des témoins. Amener les participants à : - Reconnaître une obstruction totale des voies aériennes, - Indiquer le risque pour la victime, - Préciser le résultat à atteindre.
Démonstration en temps réel <i>(claques dans le dos)</i>	1 min		Montrer l'ensemble de la conduite à tenir, sans commentaire, comme dans la réalité, à partir du moment où l'obstruction survient. Dans cette 1^{ère} démonstration, montrer que la première série de 5 claques dans le dos est efficace (l'aide d'un assistant de formation est conseillée pour assurer le rôle de la victime qui ne respire plus).
Démonstration commentée <i>(claques dans le dos)</i>	3 min	- Téléphone	Montrer les signes qui permettent de reconnaître l'obstruction totale des voies aériennes. Pour éviter tout accident, ne pas réaliser réellement les claques dans le dos. Expliquer pourquoi les claques dans le dos provoquent la désobstruction des voies aériennes. Indiquer comment réaliser les claques dans le dos en remontrant le geste. Le corps étranger est expulsé par les claques dans le dos.
Re-formulation			
Apprentissage <i>(claques dans le dos)</i>	5 min	- Téléphone	Préciser aux participants de mimer les claques dans le dos et de ne pas les réaliser réellement.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Démonstration commentée <i>(compression abdominales)</i> Re-formulation	3 min	- Téléphone	A partir de la phase précédente, indiquer que, parfois, les claques dans le dos sont inefficaces et qu'il faut alors faire des compressions de l'abdomen pour déboucher les voies aériennes. Montrer, sans les réaliser réellement, les compressions abdominales qui aboutissent à la désobstruction suivie de la demande d'un avis médical. Expliquer comment réaliser le geste. Expliquer pourquoi la compression abdominale provoque la désobstruction des voies aériennes.
Apprentissage	5 min	- Téléphone.	Préciser aux participants de mimer les compressions abdominales et de ne pas les réaliser réellement.
Cas concret	10 min	- Fiche d'évaluation - Matériel de maquillage - Téléphone - Fiche FC 3.1 - Fiche CE 3.1	Le premier cas concret doit porter sur les claques dans le dos efficaces. Utiliser et faire référence à un schéma général de l'action de secours.

3^{ème} PARTIE

LA VICTIME S'ÉTOUFFE

2^{ème} séquence : La désobstruction des VA chez le nourrisson

Référence : I.3.2

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser les gestes qui permettent d'obtenir une désobstruction des voies aériennes chez le nourrisson.

Conditions de réalisation

- A la demande du formateur et sur un mannequin « nourrisson » qui simule la victime d'une obstruction totale des voies aériennes.

Durée : 0 h 10

Jour :

Horaires :

Critères de réussite

- Les 5 claques sont données sur le mannequin, conformément au RNC PSC 1.
- Les 5 compressions thoraciques sont réalisées conformément au RNC PSC 1.
- Les claques dans le dos ou les compressions thoraciques sont arrêtées dès la désobstruction obtenue (indiquée par le formateur).

Justifications

- Débloquer un corps étranger permet de restaurer le libre passage de l'air dans les VA et éviter la survenue d'un arrêt cardiaque.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Démonstration commentée Re-formulation	5 min	- Mannequin nourrisson	Préciser et expliquer pourquoi les gestes de désobstruction sont différents chez le nourrisson. Insister sur : - La position du nourrisson ; - Le contrôle de la présence de corps étrangers dans la bouche ; - La technique de compression thoracique.
Apprentissage	5 min	- Mannequin nourrisson	Les participants doivent faire, à tour de rôle sur un mannequin nourrisson, la séquence de désobstruction des voies aériennes.

3^{ème} PARTIE

LA VICTIME S'ÉTOUFFE

3^{ème} séquence : Obstruction partielle des VA

Référence : I.3.3

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de reformuler la conduite à tenir que le sauveteur doit adopter devant une victime qui présente une obstruction partielle des voies aériennes.

Conditions de réalisation

- A la demande du formateur.

Critères de réussite

- Les signes de l'obstruction partielle sont indiqués.
- La victime est installée en position où elle se sent le mieux.
- Aucune manœuvre de désobstruction n'est réalisée.
- Un avis médical est demandé.

Durée : 0 h 05

Jour :

Horaires :

Justifications

- La réalisation de manœuvre de désobstruction, chez une victime qui présente une obstruction partielle des voies aériennes, peut aggraver l'état de celle-ci en provoquant une obstruction totale.

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Commentaires seuls	5 min	- Maquette de tête	Préciser la conduite à tenir du sauveteur et indiquer la différence des signes constatés avec la situation précédente.
Re-formulation			Insister sur l'absence de réalisation de gestes de désobstruction qui, s'ils étaient réalisés, pourraient aggraver la situation.

4^{ème} PARTIE

LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

1^{ère} séquence : La compression locale

Référence : I.4.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser une compression locale de l'endroit qui saigne afin d'arrêter le saignement.

Durée : 0 h 30

Conditions de réalisation

- La victime, jouée par un participant ou un assistant de formation, présente un saignement abondant, simulé à l'aide d'un maquillage.

Jour :

Critères de réussite

- Comprimer directement l'endroit qui saigne en se protégeant les mains si possible.
- Allonger ou demander à la victime de s'allonger.
- Se libérer, si nécessaire, en remplaçant la main qui comprime par un tampon relais. La substitution est rapide, le tampon est propre, il recouvre complètement la plaie et il est maintenu par un lien large. La compression est permanente.
- Donner ou faire donner l'alerte.
- Surveiller l'arrêt du saignement et parler à la victime.

Horaires :

Justifications

- En comprimant la plaie qui saigne abondamment, la compression locale arrête le saignement et limite les conséquences de l'hémorragie externe.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Eude de cas	3 min	- Rétroprojecteur - Transparents	Demander aux participants : - d'identifier le saignement abondant, - de préciser les risques, - d'indiquer le résultat à atteindre.
Démonstration en temps réel (compression directe)	2 min	- Victime simulée - Aides pédagogiques - Maquillage	Jouer l'ensemble de la CAT.
Démonstration commentée (compression directe et tampon relais) Re-formulation	10 min	- Tapis de sol - Gants - Sac plastique - Matériel de simulation - Liens larges	Préciser que la compression directe, avec la main, de la plaie qui saigne, est la technique la plus simple et la plus efficace pour arrêter un saignement. Néanmoins, il est préférable de prendre des précautions et de se protéger si possible, la main avec un gant ou un film plastique, pour limiter la transmission de maladies infectieuses par le sang. Indiquer que le sauveteur remplace la compression manuelle par un pansement relais s'il doit se libérer (alerte) et s'il a le matériel nécessaire. Indiquer les principes de mise en place d'un tampon relais.
Apprentissage (compression directe et tampon relais)	15 min	- Tapis de sol - Gants - Sac plastique - Matériel de simulation - Liens larges	Demander aux participants de réaliser les gestes (compression manuelle et tampon relais) qui leur ont été démontrés. Avant de passer à l'activité suivante, demander aux participants de réaliser l'ensemble de la CAT, associant compression directe avec la main puis, relais par un pansement compressif.

4^{ème} PARTIE

LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

2^{ème} séquence : Le saignement par la bouche, le nez ou autre

Référence : I.4.2

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, devant un saignement du nez ou une victime qui vomit ou crache du sang, d'effectuer le choix du geste et/ou de la position d'attente afin d'éviter une aggravation.

Durée : 0 h 10

Conditions de réalisation

- En groupe.

Jour :

Critères de réussite

- Position correcte d'arrêt de saignement du nez (le montre sur lui-même).
- Alerter, mettre au repos et conserver les rejets si la victime vomit ou crache du sang.

Horaires :

Justifications

- Un saignement par la bouche, le nez ou autre nécessite une action du sauveteur destinée à demander le plus rapidement possible un avis médical.

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Démonstration commentée	10 min		Montrer le geste à réaliser sur soi-même pour arrêter un saignement de nez. Indiquer les actions que le sauveteur doit réaliser s'il se trouve en présence d'une victime qui vomit ou crache du sang.
Re-formulation			Faire reformuler par les participants.

4^{ème} PARTIE

LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

3^{ème} séquence : Cas concrets de synthèse

Référence : I.4.3

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue.

Conditions de réalisation

- Au cours d'un cas concret, une victime simule un étouffement ou un saignement abondant. Le matériel nécessaire est disponible.

Critères de réussite

- L'action de secours est réalisée sans délai.
- L'action de secours est conforme aux recommandations.

Durée : 0 h 25

Jour :

Horaires :

Justifications

- Devant une obstruction totale des voies aériennes ou un saignement abondant, l'action du sauveteur permet de limiter l'aggravation de l'état de la victime, dans l'attente des secours.

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Cas concret	25 min	- Matériel de simulation - Maquillage - Fiches FC 3.1, 4.1 et 4.2 - Fiches CE 3 et 4.	Envisager successivement et au minimum : - 1 cas sur l'étouffement ; - 2 cas sur la compression directe avec la ou les mains. Utiliser et faire référence à un schéma général de l'action de secours.

5^{ème} PARTIE

LA VICTIME EST INCONSCIENTE

1^{ère} séquence : La position latérale de sécurité

Référence : I.5.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de maintenir les voies aériennes de la victime libres, en attendant les secours.

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation simulée par un participant, allongé sur le dos, qui représente une victime inconsciente qui respire.

Durée : 1 h 00

Jour :

Horaires :

Critères de réussite

- S'assurer de l'inconscience de la victime en lui posant une ou plusieurs questions.
- Crier « A l'aide ! », si le sauveteur est seul.
- Basculer la tête de la victime en arrière et élever son menton.
- Ouvrir la bouche de la victime et retirer avec les doigts un éventuel corps étranger.
- S'assurer de la présence de la respiration de la victime en se penchant, l'oreille et la joue au-dessus de sa bouche, et en recherchant les mouvements de la poitrine et de l'abdomen (pas plus de 10 secondes).
- Installer la victime en position la plus latérale possible, sur le côté et en position stable, permettant un accès à ses voies aériennes .
- Alerter un service d'urgence.
- Contrôler la respiration de la victime en attendant l'arrivée des secours.

Justifications

- La liberté des voies aériennes est indispensable pour maintenir la respiration de la victime et assurer sa survie.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	2 min	- Maquette de tête - Transparents - Rétroprojecteur	A partir d'une situation qui présente une victime inerte, amener les participants à : - Identifier la situation nouvelle, - Préciser les conséquences qui justifient l'action de secours, - Indiquer le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours : MAINTENIR LES VOIES AERIENNES LIBRES POUR RESPIRER.
Démonstration en temps réel	3 min	- Coupe de tête - Transparent - Rétroprojecteur - Tapis de sol - Moyens pour couvrir une victime.	Montrer l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant une victime inconsciente qui respire. Cette présentation peut éventuellement être montrée en vidéo.
Démonstration commentée Re-formulation	10 min	- Coupe de tête - Transparent - Rétroprojecteur - Tapis de sol - Moyens pour couvrir une victime	Le formateur explique et justifie comment apprécier l'inconscience, assurer la liberté des voies aériennes d'une victime, apprécier sa respiration et installer la victime en PLS. Utiliser une coupe de tête pour montrer l'effet sur les voies aériennes de ce geste de secours. Insister sur le contrôle de la présence de la respiration, indispensable avant la mise sur le côté, et sur les objectifs de la mise en PLS, plus que sur la technique proprement dite.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Apprentissage	15 min	- Téléphone. - Tapis de sol. - Moyens pour couvrir une victime.	Le sauveteur doit refaire l'un après l'autre les gestes qui lui ont été démontrés : apprécier la conscience, basculer la tête de la victime en arrière, élever son menton, ouvrir la bouche, apprécier la respiration et mettre en PLS. La démonstration commentée et l'apprentissage de la CAT peuvent éventuellement être scindés en 2 séquences, en fonction du public et des habitudes du formateur : - 1^{ère} séquence : Démonstration commentée, puis apprentissage d' « apprécier la conscience » jusqu'à « apprécier la respiration » ; - 2^{ème} séquence : Démonstration commentée puis apprentissage de la « mise en PLS ». A l'issue de la 2^{ème} séquence, demander aux participants de refaire la totalité de la conduite à tenir devant une victime inconsciente qui ventile.
Cas concret	15 min	- Rétroprojecteur - Transparents - Téléphone - Tapis de sol - Fiche FC 5.1 - Fiche CE 5.1	A-t-on par cette action maintenu les voies aériennes de la victime libres pour lui permettre de respirer ? Utiliser et faire référence à un schéma général de l'action de secours.
Démonstration commentée	15 min	- Tapis de sol	Envisager les différents cas particuliers : - Nourrisson et enfant ; - Femme enceinte ; - Traumatisé ; - Victime sur le côté ; - Victime sur le ventre.

Remarque

NB : Pour le geste de retrait du corps étranger dans la bouche avec les doigts, si la victime est jouée par un participant à la formation ou un assistant, respecter les règles d'hygiène. Mimer ce retrait sans introduire les doigts dans la bouche. Il est possible, pour la démonstration et les exercices, d'utiliser des mannequins à condition de respecter les règles d'utilisation précisées en annexe.

6^{ème} PARTIE

LA VICTIME NE RESPIRE PAS

1^{ère} séquence : La RPC et l'utilisation du DAE chez l'adulte

Référence : I.6.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, chez un adulte inconscient qui ne respire plus, de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire, avec un défibrillateur automatisé externe.

Durée : 2 h 00

Conditions de réalisation

- Au cours d'un cas concret, sur un mannequin qui représente une victime en arrêt cardiaque.

Jour :

Critères de réussite

- Faire alerter les secours et demander un DAE.
- Réaliser des compressions thoraciques associées à des insufflations :
 - o Les compressions thoraciques sont de 4 à 5 cm et réalisées au milieu du thorax ;
 - o Le temps de compression est égal au temps de relâchement ;
 - o La fréquence des compressions est d'environ 100 fois par minute ;
 - o Les insufflations sont progressives et entraînent un début de soulèvement visible de la poitrine ;
 - o Le rapport compressions thoraciques / insufflations est approximativement de 30/2.
- Mettre en œuvre, sans délai, le défibrillateur automatisé externe :
 - o Coller correctement les électrodes (directement sur la peau, en position conforme aux schémas).
 - o Ne pas toucher la victime pendant l'analyse ou la délivrance du choc.
 - o Respecter les recommandations de l'appareil.

Horaires :

Justifications

- Dans l'attente des secours publics, le sauveteur doit, devant une victime inconsciente qui ne respire pas, la maintenir artificiellement en vie en réalisant une respiration et une circulation artificielle et mettre en œuvre, dès que possible, un défibrillateur automatisée externe pour favoriser la reprise d'une activité cardiaque.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Introduction	5 min	- Rétroprojecteur. - Transparent	Présenter la nouvelle situation : - La victime ne respire plus et un DAE est à proximité. Indiquer les conséquences qui justifient l'action de secours. Présenter la « chaîne de survie ». Indiquer le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours : - Maintenir la RESPIRATION ET LA CIRCULATION de la victime pour éviter l'aggravation. - Mettre en œuvre, le plus précocement possible, le DAE pour favoriser la reprise de la circulation de la victime.
Démonstration en temps réel	5 min	- Mannequins - DAE d'entraînement avec accessoires - Tapis de sol	En jouant le rôle du sauveteur, le formateur montre l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant une victime inconsciente qui ne respire pas. Utiliser un scénario où le DAE est apporté par le témoin après au moins 2 min de RCP. L'appareil propose au moins 1 choc efficace.
Démonstration commentée Re-formulation	10 min	- Mannequins - DAE d'entraînement avec accessoires - Tapis de sol	La démonstration et l'apprentissage de cette CAT sont ici réalisés en 3 séquences pour faciliter l'apprentissage. <u>1^{ère} séquence</u> : Protéger, constater l'inconscience, appeler « A l'aide ! », mettre à plat dos si besoin, libérer les voies aériennes, constater l'arrêt respiratoire, faire alerter par un témoin, demander un DAE et réaliser les 30 premières compressions thoraciques. Commenter et insister sur la constatation de l'absence de respiration et les points clés des compressions thoraciques. Indiquer que la suite sera envisagée ultérieurement.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Apprentissage	15 min	- Mannequins - DAE d'entraînement avec accessoires - Tapis de sol.	Les participants doivent tous refaire la séquence démontrée. Placer les participants à 2 ou 3 par mannequin.
Démonstration commentée	10 min	- Mannequins - DAE d'entraînement avec accessoires - Tapis de sol.	Envisager ensuite la 2^{ème} séquence de la CAT. <u>2^{ème} séquence</u> : dans l'attente de l'arrivée du DAE, réaliser une RCP en associant des insufflations aux compressions thoraciques. Insister sur les gestes techniques et la CAT définis dans le RNC PSC 1.
Re-formulation			
Apprentissage	25 min	- Mannequins - DAE d'entraînement avec accessoires - Tapis de sol.	Les participants doivent tous refaire la séquence démontrée. Placer les participants à 2 ou 3 par mannequin.
Démonstration commentée	10 min	- Mannequins - DAE d'entraînement avec accessoires - Tapis de sol.	Envisager ensuite la 3^{ème} séquence de la CAT. <u>3^{ème} séquence</u> : - Présenter le DAE, rappeler son rôle et indiquer où on peut le trouver. - Mettre en œuvre le DAE dès qu'il est disponible (mettre en marche l'appareil, préparer la victime, connecter les électrodes, ne pas toucher la victime pendant l'analyse et délivrer un choc en toute sécurité). Insister sur les gestes techniques et la CAT définis dans le RNC PSC 1.
Re-formulation			

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Apprentissage	15 min	- Mannequins - DAE d'entraînement avec accessoires - Tapis de sol	Les participants doivent tous refaire la séquence démontrée. Placer les participants à 2 ou 3 par mannequin + DAE. En fonction du nombre de participants et du temps disponible, on peut envisager de demander aux participants de refaire la séquence complète (associant les 3 séquences démontrées).
Commentaires seuls	5 min		Indiquer ensuite les cas particuliers : - Le ventre et la poitrine de la victime ne se soulèvent pas lors des insufflations ; - La victime présente un timbre autocollant médicamenteux sur sa poitrine ; - Le sauveteur constate une cicatrice sur la victime et perçoit un boîtier sous la peau à l'endroit où il doit poser l'électrode, sous la clavicule droite, - La victime est allongée sur une surface métallique ; - La victime est allongée dans l'eau ; - Au cours de l'analyse ou du choc, le DAE détecte un mouvement ; - Après avoir collé et connecté les électrodes au DAE, l'appareil demande toujours de les connecter.
Cas concret	20 min	- Rétroprojecteur - Transparents - Mannequins - DAE d'entraînement avec accessoires - Tapis de sol - Téléphone - Fiche FC 6.1 - Fiche CE 6.1	Utiliser une victime simulée ou un mannequin pour jouer le rôle d'une victime inconsciente qui ne respire pas et un défibrillateur automatisé d'entraînement avec accessoires. A-t-on, par cette action, alerté rapidement les secours, réalisé une réanimation cardio-pulmonaire et mis en œuvre précocement le DAE ? Envisager plusieurs scénarii avec et sans choc efficace.

6^{ème} PARTIE

LA VICTIME NE RESPIRE PAS

2^{ème} séquence : La RPC chez l'enfant et le nourrisson

Référence : I.6.2

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire chez un enfant et un nourrisson.

Conditions de réalisation

- A la demande du formateur, sur un mannequin enfant puis un mannequin nourrisson.

Durée : 0 h 20

Jour :

Horaires :

Critères de réussite

- Faire alerter les secours et demander éventuellement un DAE (enfant).
- Réaliser 5 insufflations en utilisant une technique de ventilation artificielle (bouche-à-bouche, bouche-à-nez ou bouche-à-bouche-et-nez pour le nourrisson) . Pour être efficace, chaque insufflation doit être progressive et entraîner un soulèvement de la poitrine visible à l'œil nu.
- Réaliser 30 compressions thoraciques, juste en dessous de la ligne inter-mamelonnaire, sur la moitié inférieure du sternum, avec le talon d'une ou deux mains (enfant) ou avec 2 doigts (nourrisson), à une fréquence de 100 fois par minute environ.
- Associer les insufflations aux compressions thoraciques (cycle 30 : 2).

Justifications

- La conduite à tenir diffère quelque peu de l'adulte et doit être adaptée à l'enfant et au nourrisson.

[illegible]

6^{ème} PARTIE

LA VICTIME NE RESPIRE PAS

3^{ème} séquence : Cas concrets de synthèse

Référence : I.6.3

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier la respiration et de mettre en œuvre les gestes de secours adaptés.

Durée : 0 h 25

Conditions de réalisation

- Au cours d'un cas concret, sur une personne ou sur un mannequin qui simule une victime inconsciente.

Jour :

Critères de réussite

- S'assurer de l'inconscience de la victime.
- S'assurer de la présence ou de l'absence de respiration, après avoir basculé la tête en arrière et élevé le menton.
- Installer sur le côté une victime qui respire et surveiller sa respiration.
- Réaliser une RCP avec ou sans DAE si la victime ne respire pas.
- Faire alerter ou alerter les secours d'urgence.

Horaires :

Justifications

- Dans l'attente des secours, le sauveteur doit prendre en charge une victime inconsciente.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Cas concret	25 min	- Transparents - Téléphone - Tapis de sol - Matériel de cas concrets et de maquillage - Mannequins et DAE d'entraînement avec accessoires - Fiches FC 5.1 et 6.1 - Fiches CE 5.1 et 6.1	En fonction de l'objectif à atteindre, utiliser une personne ou un mannequin pour simuler une victime inconsciente. En donnant des consignes à la victime, placer le participant qui joue le rôle du sauveteur devant une victime inconsciente qui respire ou qui ne respire pas.
			A-t-on, par cette action, évité l'aggravation de la victime ?
			A la fin de ces deux dernières parties, il est indispensable d'avoir réalisé des cas concrets sur : - Une victime inconsciente qui respire ; - Une victime inconsciente qui ne respire pas. Envisager des cas avec DAE immédiatement ou secondairement disponible. Envisager des cas avec DAE n'indiquant pas de choc et des cas sans DAE disponible.

7^{ème} PARTIE

LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1^{ère} séquence : Le malaise

Référence : I.7.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'observer la victime, de lui poser les questions essentielles pour apprécier le malaise, de recourir à un avis médical et de l'installer en position d'attente afin d'éviter l'aggravation.

Durée : 0 h 30

Jour :

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation simulée, un assistant de formation ou un participant présente un malaise.

Horaires :

Critères de réussite

- La mise au repos est immédiatement proposée.
- Les questions essentielles sont posées à la victime : « Depuis combien de temps ? - Est ce la première fois ? – Prenez-vous des médicaments ? - Avez-vous été hospitalisé ? ».
- Demande sans attendre un avis médical et retransmet de façon précise ce qu'il a observé et entendu.
- Respecte les recommandations données par les secours médicalisés.

Justifications

- Afin de demander un avis médical, le sauveteur doit pouvoir informer correctement le médecin des troubles observés ou exprimés par la victime.

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	3 min		À partir d'une situation, amener les participants à : - Reconnaître une situation de malaise ; - Préciser les conséquences qui justifient l'action de secours ; - Indiquer le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours : Eviter l'aggravation de l'état de la victime.
Démonstration en temps réel	2 min	- Tapis de sol - Moyens pour couvrir une victime - Tableau de feutre ou magnétique - Vidéo	Indiquer aux participants que plusieurs situations de malaise peuvent être rencontrées. Les principales seront envisagées dans la formation pour leur possible gravité. En jouant le rôle du sauveteur, le formateur montre l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant une victime consciente qui présente une douleur serrant la poitrine. Cette présentation peut éventuellement être montrée en vidéo.
Démonstration commentée	10 min	- Tapis de sol - Moyens pour couvrir une victime - Tableau de feutre ou magnétique	Insister sur : - La mise au repos nécessaire pour éviter une aggravation ; - L'observation et les questions posées à la victime qui permettent de transmettre les informations au médecin lors de l'alerte ; - Le respect des recommandations données par le médecin. Indiquer que d'autres signes de malaise peuvent être rencontrés : - La victime qui présente des sueurs, qui a froid et qui présente une pâleur intense ; - La victime qui présente une difficulté respiratoire ; - La victime qui présente une paralysie de membre et a la bouche déformée. Expliquer et justifier que les différentes étapes de la conduite à tenir sont les mêmes que dans la douleur thoracique et nécessitent aussi le recours à une structure médicalisée pouvant intervenir rapidement. Dans cette conduite à tenir, il n'existe pas de geste spécifique de secours ; seule la conduite à tenir nécessite un apprentissage. Celui-ci se fera lors de cas concrets.
Re-formulation			

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Cas concret	15 min	- Rétroprojecteur - Transparents - Téléphone - Tapis de sol - Fiches FC 7.1, 7.2, 7.3 et 7.4 - Fiche CE 7.1	Envisager les différentes situations de malaise.
			A-t-on, par cette action, obtenu la mise au repos, transmis les informations au médecin lors de l'alerte et respecté ses recommandations pour éviter l'aggravation?

8^{ème} PARTIE

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

1^{ère} séquence : La plaie grave

Référence : I.8.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'installer la victime d'une plaie grave en position d'attente.

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation simulée, un assistant de formation ou un participant présente une plaie grave.

Durée : 0 h 20

Jour :

Horaires :

Critères de réussite

- Identifier la gravité de la plaie.
- La position d'attente est adaptée à la localisation de la plaie.
- Alerter ou faire alerter les secours.
- Continuer à parler régulièrement à la victime.

Justifications

- Le sauveteur doit identifier une plaie grave et mettre en œuvre des gestes de secours afin d'éviter une aggravation.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	3 min	- Transparents - Rétroprojecteur	À partir de l'expérience et du vécu des participants, les amener à : - Identifier l'importance d'une plaie ; - Préciser les risques d'une plaie grave et d'une plaie simple ; - Indiquer le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours : Eviter l'aggravation de l'état de la victime.
Démonstration commentée Re-formulation	10 min	- Tapis de sol - Couvertures	Indiquer aux participants que, quelle que soit la localisation d'une plaie grave, la conduite à tenir est toujours identique, mais que deux localisations de la plaie nécessitent une position d'attente différente de la position horizontale. Ces cas sont alors envisagés : le formateur montre l'action attendue du sauveteur devant une victime consciente qui présente une plaie de l'abdomen, puis la position d'attente d'une victime qui présente une plaie du thorax.
Apprentissage	7 min	- Tapis de sol - Couvertures - Fiches FC 8.1 et 8.2. - Fiche CE 8.1	Le sauveteur doit refaire la conduite à tenir qui lui a été démontrée en envisageant les différentes positions d'attente abordées. A-t-on, par cette action, évité l'aggravation de l'état de la victime ?

8^{ème} PARTIE

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

2^{ème} séquence : La plaie simple

Référence : I.8.2

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de reformuler les gestes à réaliser devant une plaie simple.

Conditions de réalisation

- En groupe et à la demande du formateur.

Critères de réussite

- Se laver les mains.
- Nettoyer la plaie à l'eau et au savon.
- Proposer un conseil médical si la vaccination contre le tétanos n'est pas récente ou si la plaie devient chaude, rouge et douloureuse dans les 24 heures.

Durée : 0 h 05

Jour :

Horaires :

Justifications

- Le sauveteur doit identifier une plaie simple et conseiller la victime si nécessaire.

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Démonstration commentée Re-formulation	5 min	- Gants - Antiseptique - Eau + savon	Le formateur montre ou explique aux participants, les différents gestes à réaliser devant une victime qui présente une plaie simple. Insister sur le minimum nécessaire, le lavage des mains du sauveteur, le lavage de la plaie à l'eau et au savon et les conseils à donner à la victime.

8^{ème} PARTIE

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

3^{ème} séquence : La brûlure

Référence : I.8.3

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'arroser à l'eau une brûlure venant de se produire, avant d'identifier sa gravité afin de recourir à un avis médical.

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation simulée, un assistant de formation ou un participant présente une brûlure. Les moyens à disposition permettent l'arrosage.

Durée : 0 h 10

Jour :

Horaires :

Critères de réussite

- Refroidir immédiatement la brûlure récente en laissant ruisseler de l'eau froide pendant au moins 5 minutes.
- Enlever les vêtements sur la brûlure, sauf s'ils adhèrent à la peau.
- Allonger la victime si la brûlure est étendue.
- Demander un conseil médical si la brûlure est grave.

Justifications

- En refroidissant une brûlure, le sauveteur limite l'aggravation. En observant la victime et en transmettant les caractéristiques d'une brûlure, il permet au médecin d'en apprécier la gravité.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	2 min	- Transparents - Rétroprojecteur	À partir de l'expérience et du vécu des participants, les amener à : - Identifier l'importance d'une brûlure ; - Préciser les risques d'une brûlure grave et d'une brûlure simple. - Indiquer le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours : Empêcher l'aggravation de la brûlure.
Démonstration en temps réel	3 min	- Tapis de sol - Couvertures - Matériel de maquillage	En jouant le rôle du sauveteur, le formateur montre l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant une victime consciente qui présente une brûlure étendue.
Démonstration commentée Re-formulation	5 min	- Tapis de sol - Couvertures - Matériel de maquillage - Fiche FC 8.3 - Fiche CE 8.2	Montrer et expliquer la conduite à tenir devant une brûlure étendue. En fin de démonstration, indiquer que, si la brûlure n'est pas étendue, elle doit être refroidie de la même façon, puis surveillée comme une plaie simple.

8^{ème} PARTIE

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

4^{ème} séquence : Les brûlures particulières

Référence : I.8.4

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'indiquer les principaux gestes de secours à réaliser devant une personne victime d'une brûlure :

- Par projection d'un produit chimique sur la peau et les vêtements ou dans l'œil ;
- Par ingestion d'un produit chimique ;
- Par électricité ;
- Par inhalation.

Durée : 0 h 05

Jour :

Horaires :

Conditions de réalisation

- En groupe et à la demande du formateur.

Critères de réussite

- Faire ôter les vêtements et arroser abondamment une brûlure par projection de produit chimique sur la peau ou les vêtements.
- Rincer l'œil abondamment à l'eau, le plus tôt possible, pour une projection dans l'œil.
- Ne pas faire vomir ou ne pas donner à boire devant une ingestion de produit chimique.
- Surveiller une brûlure électrique.
- Installer en position demi assise une victime qui présente des difficultés respiratoires, après une brûlure interne par inhalation.
- Demander un avis médical dans tous les cas.

Justifications

- Demander un avis médical dans tous les cas.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Commentaires seuls	5 min	- Transparents - Rétroprojecteur	Envisager les différentes situations de brûlures que le sauveteur peut rencontrer : - Brûlure par projection de produits chimiques sur la peau ou les vêtements ; - Brûlure par projection de produit chimique dans l'œil ; - Brûlure par ingestion de produit chimique ; - Brûlure électrique ; - Brûlure interne par inhalation. De manière interactive, amener les participants à découvrir la conduite à tenir du sauveteur pour chaque situation. Rappeler le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours : Empêcher l'aggravation de la brûlure.

8^{ème} PARTIE

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

5^{ème} séquence : Le traumatisme du dos, du cou et/ou de la tête

Référence : I.8.5

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'éviter toute mobilisation de la tête d'une victime consciente ayant subi un traumatisme du dos, du cou et /ou de la tête, avant l'arrivée des secours.

Durée : 0 h 20

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation simulée, un assistant de formation ou un participant présente un traumatisme du dos, du cou et/ou de la tête.

Jour :

Critères de réussite

- Ne pas mobiliser la victime.
- Alerter les secours.
- Immobiliser la tête à 2 mains.
- Expliquer à la victime ce qui se passe afin de la réconforter.

Horaires :

Justifications

- Le sauveteur ne doit en aucun cas aggraver une lésion de la colonne vertébrale.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	2 min	- Transparents - Rétroprojecteur	À partir de la description d'une situation, de l'expérience et du vécu des participants, les amener à : - Définir le traumatisme et ses causes ; - Préciser les risques d'un traumatisme des membres ; - Indiquer le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours. Eviter toute aggravation du traumatisme par une mobilisation intempestive.
Démonstration en temps réel	3 min	- Tapis de sol - Couvertures	En jouant le rôle du sauveteur, le formateur montre l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant une victime consciente qui présente un traumatisme du dos, du cou et/ ou de la tête.
Démonstration commentée Re-formulation	5 min	- Tapis de sol - Couvertures	Montrer la conduite à tenir. Expliquer comment maintenir la tête au sol avec les deux mains. Préciser les risques de séquelles importantes dans cette catégorie de traumatismes et l'impérieuse nécessité de ne pas bouger la victime.
Apprentissage	5 min	- Tapis de sol - Couvertures - Fiche FC 8.4 - Fiche CE 8.3	Le sauveteur doit refaire la conduite à tenir qui lui a été démontrée. A-t-on, par cette action, évité l'aggravation de la victime ?
Commentaires et re-formulation	5 min		Indiquer la conduite à tenir devant une personne qui présente une agitation ou une prostration, après avoir reçu un coup sur la tête. Expliquer qu'une atteinte du cerveau peut se révéler secondairement et qu'à la suite d'un choc à la tête, il est souhaitable de demander un avis médical.

8^{ème} PARTIE

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

6^{ème} séquence : Le traumatisme de membre

Référence : I.8.6

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'éviter toute mobilisation du membre avant de demander un avis médical.

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation simulée, un assistant de formation ou un participant présente un traumatisme d'un membre.

Critères de réussite

- Ne pas mobiliser le membre traumatisé.
- Alerter les secours.

Durée : 0 h 05

Jour :

Horaires :

Justifications

- Le sauveteur doit, pour éviter une aggravation, limiter tout mouvement d'une victime qui présente un traumatisme des os et des articulations.

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Démonstration commentée et re-formulation	5 min	- Tapis de sol - Couvertures	Le formateur démontre l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant une victime consciente qui présente un traumatisme du membre inférieur. Insister sur le résultat de l'action de secours : Ne pas mobiliser le membre traumatisé. Indiquer que pour le membre supérieur la conduite à tenir est identique.

LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME

7^{ème} séquence : Cas concrets de synthèse

Référence : I.8.7

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'interroger la victime avant de l'installer en position correcte pour éviter une aggravation.

Conditions de réalisation

- Au cours d'une situation simulée, un assistant de formation ou un participant se plaint d'un malaise ou d'un traumatisme.

Durée : 0 h 35

Jour :

Horaires :

Critères de réussite

- Identifier les signes.
- Réaliser les gestes de secours conformes aux recommandations.
- Demander un avis médical, si nécessaire.
- Respecter les recommandations des secours médicalisés.

Justifications

- Dans l'attente des secours, le sauveteur doit interroger une victime consciente qui présente un malaise ou qui se plaint après un traumatisme, limiter toute aggravation de son état et demander un avis médical.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Cas concret	35 min	- Rétroprojecteur - Transparents - Téléphone - Tapis de sol - Matériel de cas concret - Matériel de maquillage - Fiches FC 7.1 à 7.4 et 8.1 à 8.4 - Fiches CE 7.1 et 8.1 à 8.3	
			A-t-on, par cette action, évité l'aggravation de la victime ? A la fin de cette partie, il est indispensable d'avoir réalisé des cas concrets sur : - Une personne consciente victime d'un malaise ou - Une victime consciente qui présente une plaie grave ou une brûlure étendue ou un traumatisme du dos, de la nuque et/ou de la tête.

9^{ème} PARTIE

SYNTHESE

1^{ère} séquence : Cas concrets de synthèse

Référence : I.9.1

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours.

Durée : 1 h 00

Conditions de réalisation

- Au cours d'un cas concret, une personne ou un mannequin simulent une victime, éventuellement menacée par un danger.

Jour :

Critères de réussite

- Agir en toute sécurité.
- Protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence adaptés.
- Réaliser les gestes de secours conformes au référentiel national de compétences de sécurité civile de « PSC 1 », pour empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique.

Horaires :

Justifications

- La réalisation de gestes de secours avant l'arrivée des secours permet de maintenir artificiellement en vie une victime ou de limiter l'aggravation de son état.

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

Technique pédagogique	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Cas concrets	1 h 00	- Rétroprojecteur - Transparents - Téléphone - Tapis de sol - Matériel de cas concrets - Matériel de maquillage - Toutes les fiches FC - Toutes les fiches CE	Réaliser des cas concrets sur les différentes situations envisagées dans les parties 2 à 8. Chaque participant doit au moins réaliser un cas concret. Apprécier l'aptitude de chaque participant à : - Reconnaître le danger éventuel ; - Apprécier l'état de la victime, toutes les minutes environ ; - Alerter un service de secours adapté ; - Réaliser les gestes de premiers secours nécessaires pour éviter une aggravation de l'état de la victime, en attendant l'arrivée des secours. En utilisant une fiche d'évaluation, analyser avec les participants l'action de secours réalisée et la comparer avec le résultat attendu. Apporter les corrections nécessaires. Cette étape permet de s'assurer que tous les participants ont, au cours de la formation, réalisé correctement plusieurs cas concrets sur les situations essentielles, à savoir réagir devant une victime : - Qui présente un saignement abondant ; - Qui présente un étouffement ; - Inconsciente qui respire ; - En arrêt cardiaque ; - Consciente qui présente un malaise ; - Consciente qui présente une plaie ou une brûlure grave ou un traumatisme du dos, de la nuque et/ou de la tête. Dans chaque cas concret, le participant doit alerter les secours adaptés et, dans au moins un cas, doit pouvoir réaliser des gestes de protection.

CONDITION D'ÉVALUATION DU PSC 1

Durée : 0 h 15

Jour :

Horaires :

- **ÉVALUATION FORMATIVE EFFECTUÉE SUR L'ENSEMBLE DE LA FORMATION.**



- Proclamation des résultats : Fiches individuelles d'évaluation, attestations de réussite et procès-verbal.

- **ÉVALUATION DE LA FORMATION :**

0 h 15



- Questionnaires.
- Réponses aux questions éventuelles.
- Clôture de la formation : Attestations de présence.

CHAPITRE 3

CAS CONCRETS

1. GÉNÉRALITÉS

La technique pédagogique du cas concret, décrite dans un chapitre précédent, permet aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé.

A ce titre, la mise en œuvre des cas concrets va également permettre à l'équipe de formateurs d'assurer une évaluation des participants. Elle est formative et permet de suivre la progression pédagogique vis à vis du niveau d'atteinte de l'objectif concerné.

Les critères d'évaluation, correspondant aux cas concrets décrits ci-dessous, se situent dans le chapitre 4 – Critères d'évaluation, du présent titre.

2. DESCRIPTION

Afin d'uniformiser les formations PSC 1 en France, une série de cas concrets a été définie dans le présent chapitre.

Cette liste est non exhaustive. Cependant, elle doit constituer la base de référence des situations d'accidents simulés à mettre en œuvre par les formateurs, lors de la dispense de l'unité d'enseignement du PSC 1.

FC 3.1 – LA VICTIME S'ÉTOUFFE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de mimer la séquence de désobstruction des voies aériennes, avant de demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- Un adulte présente une obstruction totale des voies aériennes.

Lieu de l'événement

- Dans un restaurant.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Brusquement, en mangeant, un client porte les mains à son cou, se lève, ne parle plus et ne respire plus.
- *Témoin ou famille* : Un autre client du restaurant.
- *Sauveteur* : Il est installé à la table voisine.

Matériel disponible

- Tables et chaises.
- Corps étrangers et téléphone
- Fiches CE 2.1 et CE 3.1.

Maquillage

- Pas de maquillage.

FC 4.1 – LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser une compression directe de l'endroit qui saigne. La victime sera allongée avant de transmettre l'alerte.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime présente un saignement abondant du poignet.

Lieu de l'événement

- A domicile, dans la cuisine.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle se blesse avec un couteau.
- *Témoin ou famille* : Personne de la famille.
- *Sauveteur* : Membre de la famille, il se présente devant la victime.

Matériel disponible

- Matériel de maquillage, couteau et téléphone.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 4.1.

Maquillage

- Saignement du poignet.

FC 5.1 – LA VICTIME EST INCONSCIENTE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de mettre une victime inconsciente qui respire en PLS, en maintenant les voies aériennes de la victime libres, jusqu'à l'arrivée des secours.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime est inconsciente, respire et est allongée sur le dos.

Lieu de l'événement

- A domicile.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est allongée sur le sol, ne répond pas aux questions, ne réagit pas quand on la touche mais respire. Une boîte de médicaments est à proximité.
- *Témoin ou famille* : pas de témoin.
- *Sauveteur* : Il se présente devant la victime.

Matériel disponible

- Boîte de médicaments neutralisée (le nom est effacé et remplacé par "médicament") et téléphone.
- Fiches CE 2.1 et CE 5.1.

Maquillage

- Pas de maquillage.

FC 6.1 – LA VICTIME NE RESPIRE PLUS

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser l'enchaînement des gestes nécessaires pour reconnaître l'inconscience, l'absence de respiration et mettre en œuvre une RCP, avec ou sans DAE, en attendant l'arrivée des secours.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime est en arrêt cardiaque.

Lieu de l'événement

- Dans un hall de gare.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est représentée par une victime simulée ou un mannequin et est découverte allongée sur le trottoir.
- *Témoin ou famille* : Un passant, possesseur d'un téléphone portable, affirme avoir vu la victime s'effondrer.
- *Sauveteur* : Un passant.

Matériel disponible

- Mannequin, téléphone portable, DAE et accessoires.
- Fiches CE 2.1 et CE 6.1.

Maquillage

- Pas de maquillage.

FC 7.1 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'observer la victime et de lui poser les questions essentielles pour rechercher les signes de malaise, la mettre au repos afin d'éviter l'aggravation et demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente ressent une douleur violente à la poitrine.

Lieu de l'événement

- Dans le jardin d'une maison particulière.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Après avoir réalisé un effort, elle se plaint pour la première fois d'une douleur à la poitrine depuis 30 minutes. Elle se présente debout en se tenant la poitrine. Elle ne présente pas de traitement et n'a jamais été hospitalisée.
- *Témoin ou famille* : Pas de témoin.
- *Sauveteur* : Parent de la victime, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone, chaise.
- Fiches CE 2.1 et CE 7.1.

Maquillage

- Pâleur.

FC 7.2 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'observer la victime et de lui poser les questions essentielles pour rechercher les signes de malaise, la mettre au repos afin d'éviter l'aggravation et demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente, est couverte de sueurs, ne se sent pas bien et réclame du sucre.

Lieu de l'événement

- Dans un lieu public.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle s'appuie au mur, dit qu'elle est diabétique et réclame du sucre.
- *Témoin ou famille* : Public.
- *Sauveteur* : Public ; il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone, chaises.
- Sucre en morceaux (pas de « sucrettes »).
- Fiches CE 2.1 et CE 7.1.

Maquillage

- Sueurs et pâleur.

FC 7.3 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'observer la victime et de lui poser les questions essentielles pour rechercher les signes de malaise, la mettre au repos afin d'éviter l'aggravation et demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente a du mal à respirer et présente des difficultés à s'exprimer.

Lieu de l'événement

- Dans un bureau.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est debout devant la fenêtre, dit avoir de l'asthme et réclame son médicament.
- *Témoin ou famille* : Collègues de bureau.
- *Sauveteur* : Collègue de la victime, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone, bureau, chaise.
- Médicaments neutralisés à portée de main.
- Fiches CE 2.1 et CE 7.1.

Maquillage

- Sueurs.

FC 7.4 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'observer la victime et de lui poser les questions essentielles pour rechercher les signes de malaise, la mettre au repos afin d'éviter l'aggravation et demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une paralysie du bras et de la jambe, du même côté, et elle a la bouche déformée.

Lieu de l'événement

- Dans sa cuisine.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est assise par terre et contre le mur. Elle a du mal à prononcer correctement les mots.
- *Témoin ou famille* : Un membre de la famille.
- *Sauveteur* : Un autre membre de la famille.

Matériel disponible

- Téléphone.
- Fiches CE 2.1 et CE 7.1.

Maquillage

- Sueurs et pâleur.

FC 8.1 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE PLAIE GRAVE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'installer la victime en position d'attente, demi assise, avant d'alerter les secours d'urgence.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une plaie du thorax provoquée par un outil pointu, qui n'est plus dans la plaie.

Lieu de l'événement

- Dans la rue.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est à genoux, sur le trottoir et se tient la poitrine.
- *Témoin ou famille* : Passant.
- *Sauveteur* : Passant, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone et outil pointu.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 8.1.

Maquillage

- Pâleur, sang sur la main et plaie du thorax.

FC 8.2 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE PLAIE GRAVE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'installer la victime en position d'attente, cuisses fléchies et jambes horizontales, avant d'alerter les secours d'urgence.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une plaie de l'abdomen, suite à une rixe. Le couteau n'est plus dans la plaie.

Lieu de l'événement

- Dans la rue.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est à genoux, sur le trottoir et pliée en deux.
- *Témoin ou famille* : Passant.
- *Sauveteur* : Passant, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone et couteau.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 8.1.

Maquillage

- Pâleur, sang sur la main et plaie de l'abdomen.

FC 8.3 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE BRÛLURE GRAVE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de refroidir immédiatement la brûlure et alerter les secours après avoir allongé la victime.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une brûlure de l'avant-bras après avoir renversé une casserole d'eau bouillante.

Lieu de l'événement

- A domicile.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est debout dans la cuisine.
- *Témoin ou famille* : Membre de la famille.
- *Sauveteur* : Membre de la famille, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone et casserole.
- Douche ou lavabo.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 8.2.

Maquillage

- Brûlure de l'avant-bras et de l'eau sur le sol.

FC 8.4 – LA VICTIME PRÉSENTE UN TRAUMATISME DU DOS, DE LA NUQUE ET/OU DE LA TÊTE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'éviter toute mobilisation de la victime, alerter les secours et maintenir la tête à 2 mains.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une douleur violente dans le dos et la nuque après une chute d'une échelle.

Lieu de l'événement

- Dans un jardin.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Allongée au sol, elle se plaint du dos et de la nuque.
- *Témoin ou famille* : Aucun.
- *Sauveteur* : Le voisin se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone.
- Echelle.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 8.3.

Maquillage

- Pas de maquillage.

CHAPITRE 4

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. GÉNÉRALITÉS

L'évaluation des participants à l'unité d'enseignement PSC 1 nécessite des outils à destination des équipes pédagogiques de formation.

A ce titre, la mise en œuvre de l'évaluation des participants est formative, permettant ainsi de mesurer l'état d'avancement de la progression pédagogique et le niveau d'atteinte de l'objectif concerné.

Le principal intérêt de ces critères d'évaluation réside dans le fait de les uniformiser en fonction de l'objectif spécifique visé, quel que soit le formateur qui évalue en France.

2. DESCRIPTION

Le formateur trouvera dans ce chapitre, une série de critères d'évaluation directement liés à la série de cas concrets définis dans le chapitre précédent.

Le premier rôle de ces critères est de permettre aux formateurs d'effectuer une évaluation formative.

Leur mode d'utilisation est expliqué dans le Titre 3 – L'évaluation, et plus précisément au Chapitre 2 – Evaluation formative.

Cette liste est non exhaustive, cependant elle doit constituer la base de référence de l'évaluation.

Par ailleurs, ces dispositions n'excluent pas la possibilité offerte à un formateur de créer, en sus, ses propres critères d'évaluation, en lien avec des fiches de cas concrets qu'il devra concevoir. Si tel est le cas, elles devront respecter la doctrine d'évaluation définie dans le présent référentiel.

CE 1.1 – LA PROTECTION

1. Situation évaluable

Une ou plusieurs personnes est (sont) exposée(s) à un danger contrôlable.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, d'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente de lui-même, de la victime et des autres personnes présentes, des dangers environnants, notamment, du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à sa disposition.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Effectue une approche prudente de la zone de danger ?
- ✓ Supprime ou écarte le danger ?
- ✓ Dégage rapidement la victime si le danger ne peut être supprimé ou écarté ?
- ✓ Effectue un balisage improvisé empêchant toute intrusion fortuite dans la zone de danger ?
- ✓ Ne s'expose pas ou n'expose pas d'autre personne au danger ?

CE 2.1 – L'ALERTE

1. Situation évaluable

Une victime est exposée à un danger et une aide extérieure est nécessaire.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, d'assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Trouve un moyen de transmettre l'alerte ?
- ✓ Transmet l'alerte à un service de secours adapté à la situation ?
- ✓ Donne toutes les informations nécessaires à l'intervention du service de secours ?
- ✓ Interrompt la communication à la demande des secours ?

CE 3.1 – LA VICTIME S'ÉTOUFFE

1. Situation évaluable

Un adulte présente une obstruction totale des voies aériennes.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, de réaliser immédiatement les gestes de secours nécessaires à une personne victime d'un étouffement, avant de demander un conseil médical.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Demande à la victime « comment ça va ? » ?
- ✓ Donne 5 claques vigoureuses dans le dos (entre les deux omoplates, avec le plat de la main, de façon vigoureuse) ?
- ✓ Réalise 5 compressions abdominales si les claques dans le dos sont inefficaces (au dessus du nombril sans appuyer sur le sternum, la direction des compressions est conforme, la compression est suffisante) ?
- ✓ Recommence la séquence 5 claques dans le dos, 5 compressions abdominales si la désobstruction n'est pas obtenue ?
- ✓ Interrompt la manœuvre dès la désobstruction obtenue ?
- ✓ Demande un avis médical ?
- ✓ Parle régulièrement à la victime en attendant les secours ?

CE 4.1 – LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

1. Situation évaluable

Une victime présente un saignement abondant.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, de réaliser les gestes de secours d'urgence nécessaires à une personne victime d'un saignement abondant.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Comprime sans délai et directement l'endroit qui saigne avec la main et/ou un tampon relais (la compression recouvre la totalité de la plaie, est suffisante et permanente) ?
- ✓ Allonge la victime en position horizontale ?
- ✓ Fait donner ou donne l'alerte ?
- ✓ Vérifie l'arrêt du saignement ?
- ✓ Protège la victime contre le froid ou la chaleur ?
- ✓ Parle régulièrement à la victime ?

CE 5.1 – LA VICTIME EST INCONSCIENTE

1. Situation évaluable

La victime est inconsciente, respire et est allongée sur le dos.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, de reconnaître l'inconscience d'une victime, d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier sa respiration, les signes de circulation et de réaliser les gestes de secours qu'impose son état pour assurer sa survie.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Vérifie l'inconscience de la victime en lui parlant et en la touchant ?
- ✓ Crie « à l'aide » s'il est seul ?
- ✓ Assure la liberté des voies aériennes en basculant la tête de la victime en arrière, en élevant son menton et en ouvrant sa bouche pour retirer d'éventuels corps étrangers ?
- ✓ Vérifie la présence de la respiration de la victime (regarde, écoute et sent) 10 secondes au plus ?
- ✓ Installe la victime sur le côté, en position stable, en limitant au maximum les mouvements de la nuque, tout en gardant accès à ses voies aériennes et au contrôle de sa respiration ?
- ✓ Alerte ou fait alerter les secours ?
- ✓ Contrôle la respiration de la victime ?

CE 6.1 – LA VICTIME NE RESPIRE PAS (ADULTE)

1. Situation évaluable

La victime (adulte) est inconsciente, ne respire pas et est allongée sur le dos.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, de reconnaître l'inconscience d'une victime, d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier sa respiration et de réaliser les gestes de secours qu'impose son état pour assurer sa survie.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Appelle « à l'aide ! » s'il est seul ?
- ✓ Recherche l'arrêt de la respiration (10 secondes au plus) ?
- ✓ Fait alerter les secours ou alerte les secours (s'il est seul) et demande un DAE ?
- ✓ Réalise 30 compressions sternales sur la moitié inférieure du sternum (la victime est allongée sur le dos sur un plan dur, la compression est verticale, de 4 à 5 cm, le relâchement du thorax est complet entre chaque compression, la fréquence instantanée est de 100 fois par min) ?
- ✓ Réalise 2 insufflations qui entraînent un soulèvement visible de la poitrine (l'insufflation est lente, progressive et sans fuite) ?
- ✓ Poursuit les compressions thoraciques et les insufflations à un rythme de 30/2 jusqu'à l'arrivée d'un DAE ou des secours ?
- ✓ Met en œuvre sans délai le DAE dès qu'il est disponible (colle correctement les électrodes, ne touche pas la victime pendant l'analyse et la délivrance du choc) ?
- ✓ Respecte les recommandations du DAE jusqu'à l'arrivée des secours ?

CE 6.2 – LA VICTIME NE RESPIRE PAS (ENFANT)

1. Situation évaluable

La victime (enfant) est inconsciente, ne respire pas et est allongée sur le dos.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, de reconnaître l'inconscience d'une victime, d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier sa respiration et de réaliser les gestes de secours qu'impose son état pour assurer sa survie.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Appelle « à l'aide ! » s'il est seul ?
- ✓ Recherche l'arrêt de la respiration (10 secondes au plus) ?
- ✓ Fait alerter les secours ou alerte les secours (s'il est seul) et demande un DAE ?
- ✓ Réalise 5 insufflations qui entraînent un soulèvement visible de la poitrine (l'insufflation est lente, progressive et sans fuite) ?
- ✓ Réalise 30 compressions sternales au milieu du thorax sous la ligne inter-mamellonnaire (la victime est allongée sur le dos sur le plan dur, la compression est verticale du 1/3 de l'épaisseur du thorax, elle est réalisée à l'aide de 1 ou 2 mains, le relâchement du thorax est complet entre chaque compression, la fréquence instantanée est de 100 fois par min) ?
- ✓ Réalise 2 insufflations qui entraînent un soulèvement visible de la poitrine ?
- ✓ Poursuit les compressions thoraciques et les insufflations à un rythme de 30/2 jusqu'à l'arrivée d'un DAE ou des secours ?
- ✓ Met en œuvre au minimum après 2 min de réanimation (5 cycles de 30/2) le DAE s'il est disponible (colle correctement les électrodes, ne touche pas la victime pendant l'analyse et la délivrance du choc) ?
- ✓ Respecte les recommandations du DAE jusqu'à l'arrivée des secours ?

CE 6.3 – LA VICTIME NE RESPIRE PAS (NOURRISSON)

1. Situation évaluable

La victime (nourrisson) est inconsciente, ne respire pas et est allongée sur le dos.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, de reconnaître l'inconscience d'une victime, d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier sa respiration et de réaliser les gestes de secours qu'impose son état pour assurer sa survie.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Appelle « à l'aide ! » s'il est seul ?
- ✓ Recherche l'arrêt de la respiration (10 secondes au plus) ?
- ✓ Fait alerter les secours ou alerte les secours (s'il est seul) ?
- ✓ Réalise 5 insufflations qui entraînent un soulèvement visible de la poitrine (l'insufflation est lente, progressive et sans fuite) ?
- ✓ Réalise 30 compressions sternales au milieu du thorax, un travers de doigt sous la ligne inter-mamellonnaire (la compression est verticale du 1/3 l'épaisseur du thorax, elle est réalisée avec la pulpe de 2 doigts, le relâchement du thorax est complet entre chaque compression, la fréquence instantanée est de 100 fois par min) ?
- ✓ Réalise 2 insufflations qui entraînent un soulèvement visible de la poitrine ?
- ✓ Poursuit les compressions thoraciques et les insufflations à un rythme de 30/2 jusqu'à l'arrivée des secours ?

CE 7.1 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Situation évaluable

La victime consciente se plaint d'un malaise.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, d'observer une victime qui se plaint, de lui poser les questions essentielles, de l'installer en position d'attente pour éviter l'aggravation, de recourir si nécessaire à un avis médical et de respecter les recommandations des secours.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Ecoute la victime et recherche les signes de malaise ?
- ✓ Propose à la victime de se mettre au repos immédiatement ?
- ✓ Interroge la victime sur son état de santé en lui posant les questions essentielles :
 - Depuis combien de temps ?
 - Est-ce la première fois ?
 - Prenez-vous des médicaments ?
 - Avez-vous été hospitalisé ?
- ✓ Appelle les secours médicalisés et décrit fidèlement la situation ?
- ✓ Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la réconforter ?
- ✓ Aide la victime à prendre le traitement (ou du sucre), prescrit par son médecin, à sa demande ou à celle des secours ?

CE 8.1 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE PLAIE GRAVE

1. Situation évaluable

La victime consciente présente une plaie grave.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, d'observer une victime qui se plaint, de lui poser les questions essentielles, de l'installer en position d'attente pour éviter l'aggravation, de recourir si nécessaire à un avis médical et de respecter les recommandations des secours.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Identifie la gravité de la plaie ?
- ✓ Installe la victime dans une position d'attente adaptée à la localisation de la plaie ?
- ✓ Alerte les secours d'urgence ?
- ✓ Protège la victime contre le froid, le chaud ou les intempéries ?
- ✓ Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la réconforter ?

CE 8.2 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE BRÛLURE

1. Situation évaluable

La victime consciente présente une brûlure due à la chaleur.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, d'observer une victime qui se plaint, de lui poser les questions essentielles, de l'installer en position d'attente pour éviter l'aggravation, de recourir si nécessaire à un avis médical et de respecter les recommandations des secours.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Refroidit sans délai la surface brûlée en l'arrosant avec de l'eau jusqu'à l'obtention d'un avis médical ?
- ✓ Retire les vêtements qui sont sur la brûlure sauf la dernière couche ?
- ✓ Allonge la victime si la brûlure est étendue ?
- ✓ Protège la brûlure si elle est simple ?
- ✓ Demande un avis médical si la brûlure est grave ou s'il s'agit d'un enfant ou d'un nourrisson ?
- ✓ Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la réconforter ?

CE 8.3 – LA VICTIME PRÉSENTE UN TRAUMATISME DU DOS, DE LA NUQUE ET/OU DE LA TÊTE

1. Situation évaluable

La victime consciente présente, après un traumatisme, une douleur du dos, de la nuque ou de la tête.

2. Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, d'observer une victime qui se plaint, de lui poser les questions essentielles, de l'installer en position d'attente pour éviter l'aggravation, de recourir si nécessaire à un avis médical et de respecter les recommandations des secours.

3. Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que le participant à la formation :

- ✓ Demande à la victime de ne pas bouger et évite toute mobilisation ?
- ✓ Maintient la tête immobile à deux mains, dès que possible ?
- ✓ Alerte les secours d'urgence ?
- ✓ Protège la victime contre le froid, le chaud ou les intempéries ?
- ✓ Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la réconforter ?

TITRE 3

L'ÉVALUATION

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

1. PRINCIPE

L'évaluation est un temps essentiel de la formation. Cependant, il demeure capital de s'interroger en permanence sur les enjeux de l'évaluation : Pourquoi évaluer ? Pour qui évaluer ? Comment évaluer ? Qui évaluer ? Evaluer quoi ? Quand évaluer ?

L'objet de ce « Titre 3 » vise les systèmes d'évaluation et les conditions d'application à mettre en œuvre par les acteurs de la formation « PSC 1 ». L'évaluation est présente à tous les moments du déroulement de l'action de formation. Pour ce faire, elle est centrée, par les formateurs titulaires de l'unité d'enseignement « PAE 3 », vers les apprenants, en lien avec les objectifs pédagogiques assignés à la formation « PSC 1 ».

Dans le cadre de la nomenclature nationale des formations des citoyens acteurs de sécurité civile, et notamment dans la filière « Actions citoyennes de sécurité civile », il convient de réaliser les évaluations en gardant à l'idée l'importance, l'efficacité et l'innocuité des gestes et des comportements qui conduisent le citoyen de sécurité civile à intervenir. Cette notion est fondamentale.

Le référentiel national de pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3 fixe l'évaluation de l'unité d'enseignement PSC 1. A ce titre, l'évaluation est normée et devient un outil d'aide à la décision qui doit permettre de certifier si un individu a les compétences en vue d'une action citoyenne de premiers secours à victime.

L'évaluation de certification est le concept permettant à l'organisme de formation agréé par le ministère chargé de la sécurité civile, de délivrer aux stagiaires qui ont participé activement à l'ensemble de la formation « PSC 1 », un certificat de compétences de « **Citoyen de sécurité civile** ». L'évaluation de certification engage ceux qui attestent (formateurs, autorité d'emploi...) du degré de réussite ou de performance de l'évalué.

2. RÔLE ET RESPONSABILITÉ

2.1 Le participant

L'évaluation des participants, au cours de la formation de citoyen de sécurité civile (PSC 1) est réalisée par les formateurs et les participants.

Elle a pour but de suivre et de faciliter l'acquisition des techniques et des conduites à tenir par les participants.

Dans ce but, il est important que chaque participant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation, et parfois sur celle des autres stagiaires, facilitant la progression pédagogique et l'apprentissage. Leur responsabilité d'auto-évaluant se caractérise essentiellement en évaluation formative.

2.2 Le formateur

L'équipe pédagogique formatrice, et qui évalue, à un rôle déterminant et une responsabilité prépondérante dans la mise en place du processus d'évaluation de l'unité d'enseignement « PSC 1 ». En effet, c'est elle qui assure la majorité de l'évaluation.

Le suivi des participants pendant cette formation est réalisé par le formateur à l'aide de fiches d'évaluation élaborées à partir des critères fournis dans ce référentiel national. Ces critères permettent à chacun de suivre l'acquisition des capacités nouvelles et d'indiquer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Le formateur engage sa responsabilité lorsqu'il évalue un participant et, par voie de conséquence, qu'il appose son appréciation et son visa sur les fiches d'évaluation.

En fin de compte, le formateur décide en fin de formation si les participants ont acquis les capacités pour se voir attribuer l'unité d'enseignement « PSC 1 ». Il peut se faire aider dans cette tâche par un médecin, dans les conditions énoncées ci-dessous.

2.3 Le médecin

Un médecin, s'il le souhaite et s'il est présent physiquement à la formation, peut assurer un contrôle des connaissances techniques et des procédures d'un participant, en lien avec les formateurs. Dans ce cadre, sa présence est précisée sur la fiche individuelle d'évaluation et il doit viser cette même fiche et le procès verbal de formation.

Il va de soi que le médecin appartient à l'organisme de formation, qui dispense la formation concernée.

2.4 L'autorité d'emploi

Au vu de l'agrément de formation qui lui a été attribué, une autorité d'emploi a la responsabilité de dispenser les actions de formations de sécurité civile pour lequel elle a été agréée. Dans ce cas, elle certifie une qualification à un participant en lui attribuant un certificat de compétences (après certification de la part de l'équipe pédagogique).

3. CONCEPT GLOBAL D'ÉVALUATION APPLICABLE AU « PSC 1 »

Pour progresser, l'apprenant doit être informé, de façon permanente, par l'équipe pédagogique des résultats de son travail. En ce sens, l'évaluation est, en outre, une méthode qui permet de comparer une situation de départ à une situation d'arrivée.

Le schéma ci-dessous représente de manière très globale les différentes phases d'évaluation applicable au « PSC 1 », afin de pouvoir mesurer le niveau d'atteinte des objectifs, en termes de connaissances, de technicités et de comportements de l'apprenant, selon les différents temps de formation (étude de cas, démonstration pratique, apprentissage, cas concret...).

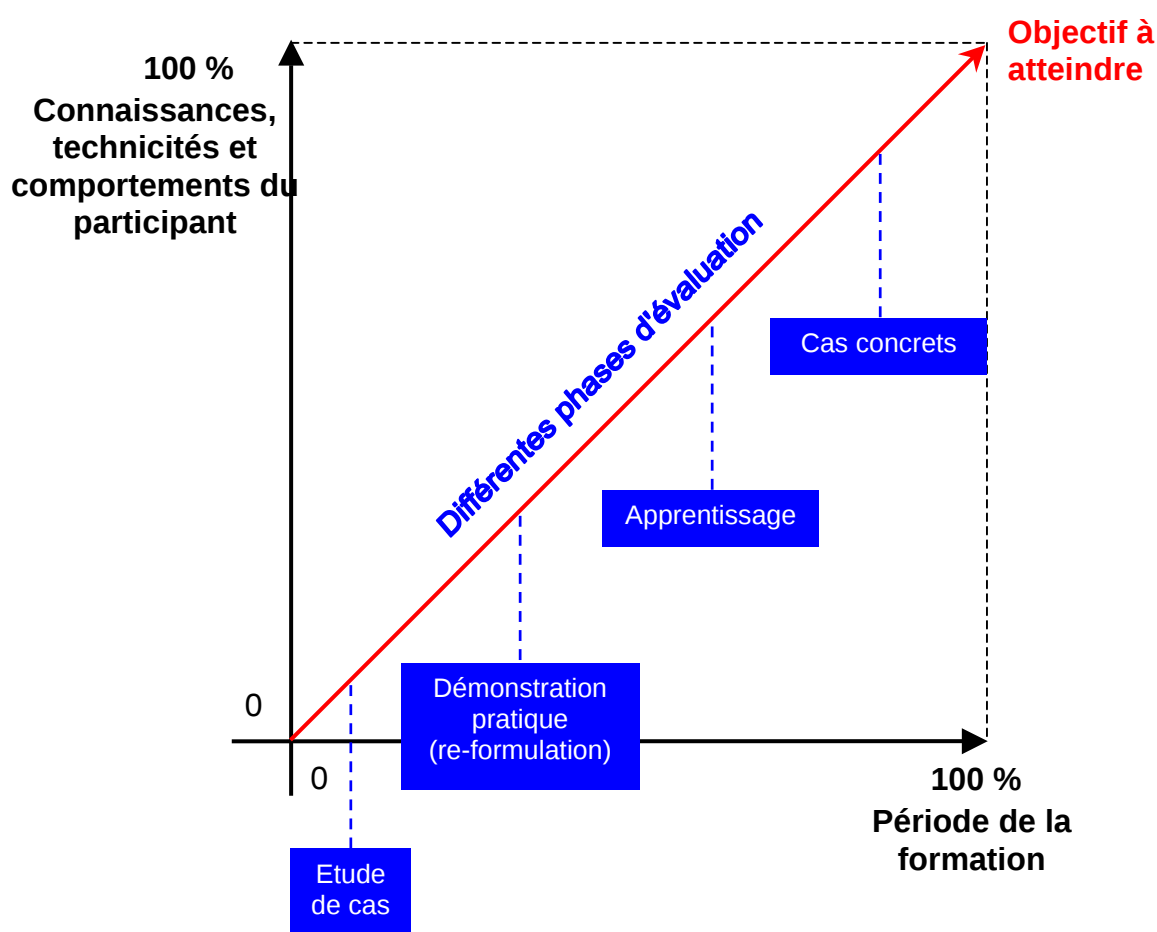


Figure 1. : Différentes phases d'évaluation

Selon l'état d'avancement du groupe, du temps de la formation, des objectifs à atteindre et des techniques pédagogiques à mettre en œuvre, le formateur utilise un ou plusieurs types d'évaluation déclinés ci-après.

Dans ce référentiel, le processus d'évaluation est normé sur la base de différentes méthodes qui nécessitent une construction, une élaboration et une validation en plusieurs étapes :

- Evaluation formative ;
- Evaluation de la formation.

Dans ce cadre-là, les acteurs de formations concernés doivent appliquer ces différents procédés, pour la mise en œuvre d'une action « PSC 1 », tels que définis dans les chapitres suivants.

CHAPITRE 2

ÉVALUATION FORMATIVE

1. GÉNÉRALITÉS

L'évaluation formative a pour objet d'informer l'apprenant, puis le formateur, du degré d'atteinte des objectifs fixés. En d'autres termes, elle permet de vérifier, à l'occasion d'exercices d'application, l'atteinte de l'objectif spécifique et, par conséquent, le degré de progression du stagiaire vers l'objectif général.

Elle a donc une fonction de régulation pédagogique, en ce sens où elle permet au participant et au formateur de faire le point pendant l'action d'apprentissage pédagogique.

Une évaluation formative bien conçue (par le formateur) permet à l'apprenant de prendre conscience de ses difficultés, de ses erreurs, de ses hésitations, de ses dépassements, de ses progrès et de ses réussites.

L'évaluation formative se retrouve dans toutes les étapes d'apprentissage lors du déroulement de la formation. Il est recommandé aux formateurs d'en user à titre de régulation. Elle réalise un « fil conducteur » puisqu'elle est réalisée de façon permanente.

2. CONDITIONS D'APPLICATION AU « PSC 1 »

L'évaluation formative dans le cadre de l'enseignement du « PSC 1 » peut revêtir différentes formes, du fait qu'elle s'inscrit dans une formation à pédagogie active :

1. Le raisonnement à haute voix de l'apprenant est une des techniques qui permet de s'assurer de la réelle compréhension et élimine la réussite par mimétisme. La capacité d'une personne à expliquer et justifier ce qu'elle vient de faire permet de développer ses capacités d'auto-évaluation, de prise de conscience de l'erreur. Pour le formateur, cela permet de repérer la logique de raisonnement, de repérer la cause de l'erreur, d'y remédier et de s'assurer que la connaissance est stabilisée.
2. Egalement, le formateur peut apprécier une incompréhension ou une sensation d'acquiescement de la part de l'apprenant. Tout est mesurable : un comportement, une gestuelle, une question, un regard, un sourire, un pas en avant ou en arrière, des sueurs... Il est possible de rencontrer ces signes dès le début du stage et ce jusqu'au final de la formation.
3. Le dialogue entre le formateur et le participant est une technique fondamentale. Elle est mise en œuvre à travers la technique de communication de type interactivité. Le formateur conduit l'apprenant à avoir ses propres repères, fait analyser les difficultés rencontrées, donne des axes d'effort à accomplir... Le questionnement doit être court et ciblé sur la décision, l'objectif et les points clefs du ou des gestes. Il ne doit pas devenir un interrogatoire sur la totalité de la prestation dans les détails.

4. La réalisation pratique des gestes ou des actions est essentielle à la mémorisation. Un participant capable de réaliser une action, en expliquant l'objectif du geste et les points clefs de la technique a toutes les chances de se l'approprier et de la mettre en œuvre dans la réalité. A travers cette technique pédagogique, le formateur, mais aussi le participant, peuvent identifier l'erreur, en rechercher la cause et y remédier. Au contraire, ils peuvent développer la suite des séquences pédagogiques, car ils ont la certitude de l'acquisition du socle des savoirs propres à l'objectif spécifique dédié à la pratique du geste enseigné.

Elle se fait en temps réel et implique une correction du geste qui relève de la compétence technique (savoir faire ou savoir agir) et/ou de l'attitude et du comportement (savoir être) et/ou d'un apport de connaissance (savoir).

Lors de la réalisation d'un cas concret, il ne peut y avoir qu'une seule victime qui présente qu'une seule détresse ou lésion nécessitant la mise en œuvre d'une seule conduite à tenir de la part du participant évalué.

Quelle que soit sa forme ou sa mise en œuvre, l'évaluation formative doit rester un outil de facilitation pour conduire une action de formation « PSC 1 », aussi bien pour l'apprenant que pour le formateur. C'est une aide à l'apprentissage, permanente et progressive qui doit faire évoluer le futur acteur de la sécurité civile, en le renseignant régulièrement sur son niveau de progression.

3. OUTILS D'ÉVALUATION

La réalisation d'une évaluation formative par un formateur détenteur de la « PAE 3 » est personnelle et relève de ses qualités de formateur, d'animateur, de facilitateur, de régulateur... qui en font une aide à l'apprentissage pour le participant.

Le niveau d'acquisition des participants à la formation sera apprécié grâce à une liste de critères disponibles dans le « chapitre 4 » au « Titre 2 ». De toutes façons, ces critères sont destinés à guider le formateur pour que les participants atteignent le minimum de connaissances souhaitables et, par voie de conséquence, à formaliser ses propres fiches d'évaluation. La **participation active** de la part du participant à la formation est le critère principal retenu.

Si le formateur le juge nécessaire, il peut développer des outils d'évaluation ayant un caractère qualitatif, en utilisant des critères adaptés, pertinents et spécifiques à chaque étape de progression pédagogique.

En tout état de cause, il incombe à l'équipe pédagogique d'utiliser fréquemment, voire continuellement, l'évaluation formative sous toutes ses formes, lors de l'enseignement d'une formation « PSC 1 ».

4. ATTRIBUTION DU CERTIFICAT DE COMPÉTENCES « PSC 1 »

L'aptitude à prévenir les risques et à porter les premiers secours aux personnes en situation de détresse physique est reconnue par un certificat de compétences de « **Citoyen de sécurité civile** » lui conférant ainsi l'obtention de l'unité d'enseignement « **Prévention et secours civiques de niveau 1** ».

Ce certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont participé à toutes les parties de la formation.

Cette participation doit comprendre :

- La réalisation de tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage ;
- La participation au moins une fois en tant que sauveteur à un cas concret au cours de la formation.

La notion de candidat « reçu » ou « ajourné » est étrangère à la formation de base aux premiers secours. Le but de cette formation est de former le participant le mieux possible. Seules les personnes qui **refuseraient** de participer aux différents exercices pratiques peuvent ne pas se voir attribuer ce certificat de compétences.

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DE LA FORMATION

1. GÉNÉRALITÉS

L'évaluation de la formation analyse le système de formation dans ses différentes composantes : objectifs, dispositifs, programmes, organismes de formation...

Au sens strict de la norme, l'évaluation de la formation c'est l'action d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation.

Cette évaluation peut être faite à différents moments de la formation et en fonction des réactions des différents acteurs de la formation (stagiaires, formateurs, autorités d'emploi...). On distingue, par exemple, l'évaluation de satisfaction, l'évaluation du contenu de l'action de formation, l'évaluation des acquis...

2. CONDITIONS D'APPLICATION AU « PSC 1 »

La Direction de la défense et de la sécurité civiles s'engage dans une démarche de qualité des formations afin de répondre efficacement aux sollicitations du terrain.

Pour cela, elle a la volonté de mettre en place des indicateurs d'appréciation et de satisfaction, pour mesurer les niveaux de performance des formations qu'elle élabore et qui sont dispensées sur le territoire.

Ainsi, chaque organisme de formation agréé, pour les formations aux premiers secours, doit réaliser une évaluation de chaque formation PSC 1 qu'il dispense, conformément aux recommandations ci-dessous :

- L'équipe pédagogique qui conduit une action de formation PSC 1, fait remplir le formulaire ci-après par chaque participant, à la fin de chaque formation.
- A l'issue, le responsable pédagogique assure une synthèse de ces réponses, et la transmet à son autorité d'emploi.
- En fin d'année, chaque organisme de formation local envoie un bilan de toutes les synthèses à son autorité nationale respective de tutelle.
- Ces dernières réalisent une compilation de ces données et les transmettent, une fois par an, au ministre chargé de la sécurité civile.

Le format de l'évaluation de la formation est identique sur tout le territoire français, respectant ainsi les critères définis dans le formulaire ci-dessous.

3. EXPLOITATION DES RÉSULTATS

Cette démarche d'évaluation mise en place au niveau national est nouvelle. L'intérêt de son application est de plusieurs ordres, en terme d'exploitation de ses résultats :

- 1- Elle doit permettre à l'équipe pédagogique qui a dispensé l'enseignement de tirer toutes les conclusions qui s'imposent et qui peuvent à mener des axes d'amélioration.
- 2- D'autre part, selon l'échelon territorial, chaque autorité d'emploi peut, à son niveau de compétence, dégager un certain nombre de points, positifs ou négatifs, lui permettant d'assurer une politique de gestion et de formation plus efficiente.
- 3- L'évaluation de toutes les actions de formation, de l'unité d'enseignement PSC 1, permettra de donner des outils objectifs à la Direction de la défense et de la sécurité civiles, afin de mieux construire ou de réactualiser les référentiels nationaux, pour répondre efficacement au besoin du terrain et aux nouveaux enjeux de demain.

- Etes-vous prêt à réaliser une activité de citoyen de sécurité civile ? Justifier.

- Quels sont les points positifs de cette formation ?

- Quels sont les points négatifs de cette formation ?

TITRE 4

ANNEXES

ANNEXE A

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION " PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 "

Pour les besoins de l'enseignement et de l'évaluation dans le cadre de la formation à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » et du présent référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à la pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3, la fiche individuelle d'évaluation suivante s'applique :

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

" PSC 1 "

Nom et prénom de l'évalué : Date : du |__|__|__| au |__|__|__|

Né(e) le à Département :

Partie	Date	Présence (1)	Réalisation des gestes et de la CAT (1)	Observations
1- La protection				
2- L'alerte				
3 - La victime s'étouffe				
4 - La victime saigne abondamment				
5 - La victime est inconsciente				
6 - La victime ne respire pas				
7 - La victime se plaint d'un malaise				
8 - La victime se plaint après un traumatisme				

(1) Renseigner par « OUI » ou « NON »

			APTITUDE (2)	
A participer activement à toutes les phases de l'action de formation			OUI	NON

(2) Rayer la mention inutile.

Evaluateur :

Lieu et date :

Signature :

Observations :

Participant :

Lieu et date :

Signature :

Observations :

ANNEXE B

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE " PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 "

Pour les besoins de la certification, dans le cadre de la formation à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » et du présent référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à la pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3, le certificat de compétences de « Citoyen de sécurité civile » doit répondre au modèle ci-après.

Chaque organisme de formation agréé pour les formations aux premiers secours doit déposer son modèle de certificat de compétences, conforme à la présente annexe, auprès du ministre chargé de la sécurité civile, pour validation avant délivrance.

Logo en vigueur du
Ministère de l'intérieur

Logo de
l'organisme de formation agréé

*Nom de l'organisme de formation
(Siège social ou adresse)*

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE - PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 -

Le président ou le directeur,

Vu le procès verbal du formateur, en date du, déclarant que
M. ou Mme. né(e) le....., remplit les conditions exigées pour
l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, définies dans le référentiel national de pédagogie
appliquée aux emplois/activités de classe 3,

délivre à M. Mme. le présent certificat de compétences.

Fait à, le.....

Le président ou le directeur,

N°.....

ANNEXE C

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE

Pour les besoins de la formation à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » et du présent référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à la « pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3 », les formateurs utilisent différents outils pédagogiques (mannequins...), qui nécessitent des règles élémentaires d'hygiène.

1. LES MANNEQUINS

Les mannequins sont utilisés pour l'apprentissage de la ventilation artificielle orale et des compressions thoraciques.

1.1 Conditions d'utilisation des mannequins par le formateur et les participants

Les mannequins ne pourront pas être utilisés par les personnes qui présentent :

- Une lésion cutanée (plaies non protégées, herpès...) sur les mains, la bouche ou les lèvres ;
- Une maladie infectieuse transmissible.

1.2 Règles d'utilisation du mannequin au cours de la formation

S'assurer que les utilisateurs du mannequin (participants et formateurs) ont les mains propres ou leur demander de se laver les mains.

Si le mannequin utilisé ne possède pas de « peau » de visage interchangeable :

- Utiliser des écrans faciaux protecteurs pour chaque participant et nettoyer la face et la bouche du mannequin avec un liquide de nettoyage recommandé par le fabricant ;
- Simuler le dégagement de l'arrière-gorge pour le désencombrement des voies aériennes supérieures.

Si le mannequin utilisé possède une « peau » de visage interchangeable :

- Fournir à chaque participant une « peau » de visage individuelle ;
- Expliquer aux participants la mise en place sur le mannequin avant qu'ils s'exercent la ventilation artificielle.

1.3 Procédure de nettoyage des mannequins

- Le nettoyage du mannequin doit être réalisé en frottant vigoureusement avec une gaze imbibée d'un produit nettoyant recommandé par le fabricant ou, éventuellement, avec

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3

de l'eau de Javel à 12° diluée au 1/10^{ème} ;

- Laisser agir 30 secondes ;
- Essuyer ensuite avec une gaze propre.

1.4 Entretien des mannequins

- Rechercher régulièrement l'existence de signes de détérioration (fissures ou déchirures des surfaces en matière plastique) qui rendent un bon nettoyage difficile ou impossible.

Après chaque séquence pédagogique, il faut :

- Démonter les mannequins et les laver à l'eau tiède et au savon, puis rincer à l'eau claire ;
- Retirer et changer le sac « poumon » ou les voies aériennes ;
- Désinfecter les mannequins avec une solution recommandée par le fabricant ou de l'eau de Javel, à 12° diluée au 1/10^{ème} ;
- Laver les vêtements et les cheveux des mannequins lorsqu'ils sont sales (ou au moins tous les mois) ;
- Tenir un registre d'entretien pour chaque mannequin ;
- Noter les inspections, les réparations effectuées et l'entretien régulier. Le registre sera daté et signé par le formateur.

Le formateur doit impérativement prendre connaissance des recommandations du fabricant indiquées dans le « guide de l'utilisateur » fourni avec chaque mannequin et les RESPECTER.

2. LE MATÉRIEL DE MAQUILLAGE ET LES COSMÉTIQUES

Pour l'élaboration de mises en situation (démonstration pratique, cas concret...), les formateurs font appel à des produits de maquillage spécialisé qui doivent offrir toutes les garanties d'utilisation vis-à-vis des personnes et des victimes simulées qui les utilisent.

Tout vendeur de matériel de maquillage et de cosmétiques doit être en mesure de justifier de la conformité des produits qu'il met sur le marché. Ce qui veut dire que tout vendeur doit pouvoir fournir un justificatif prouvant que ses produits sont enregistrés auprès des services du ministère chargé de la santé, que les formules de ses produits sont déposées dans les centres antipoison et qu'il respecte la conformité de l'étiquetage sur ses produits.

Les formateurs doivent donc :

- Respecter la réglementation concernant les produits de maquillage et n'utiliser que des produits répondant à la législation et à la réglementation en vigueur.
- S'assurer que la personne à maquiller ne présente pas une allergie connue à de tels produits.
- S'assurer de la conformité des produits utilisés en réclamant à leur fournisseur un justificatif.

L'utilisateur qui omettrait de s'assurer de cette conformité pourrait voir sa responsabilité personnelle recherchée en cas d'accident dermatologique lié à l'utilisation de substance n'offrant pas toutes les garanties requises.

ANNEXE D

LISTE DU MATÉRIEL POUR DISPENSER L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT " PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 "

Pour les besoins de la mise en œuvre pédagogique d'une action de formation à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » et du présent référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à la pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3, la liste du matériel suivante s'applique pour un groupe de 10 participants :

1. LES MATÉRIELS LOGISTIQUES

La formation doit se dérouler dans un local présentant au minimum les caractéristiques suivantes :

- La pièce doit être chauffée et, si besoin est, tempérée ;
- Il doit y avoir la possibilité de l'obscurcir ;
- Des sanitaires doivent être à proximité ;
- 11 chaises sont à disposition.

2. LES MATÉRIELS PEDAGOGIQUES

Les moyens matériels pédagogiques à mettre à disposition sont les suivants :

2.1 Un lot de matériel minimum, contenant :

- 1 référentiel national de compétences de sécurité civile du « PSC 1 ».
- 1 rétroprojecteur et/ou vidéo projecteur.
- Matériel de pansement compressif improvisé.
- Matériel de simulation pour cas concrets.
- 1 tableau (papier, blanc...).
- 1 mannequin de RCP adulte et matériel de rechange.
- 1 mannequin de RCP enfant et matériel de rechange.
- 1 mannequin de RCP nourrisson et matériel de rechange.
- Matériel d'entretien des mannequins.
- Matériel de maquillage.

- 1 à 3 défibrillateurs automatisés externes de formation et leurs accessoires.
- 2 tapis de sol.
- Vêtements usagés.
- 1 maquette de tête.
- Fiches de cas concrets.
- Fiches d'évaluation liées aux cas concrets.
- 10 fiches individuelles d'évaluation.

2.2 Un lot de matériels facultatifs, contenant :

- Mannequins multipostes.
- Trousse de secours (plaie simple).
- Tableau feutre ou autre et pictogrammes.
- Transparents de mise en situation.
- Transparents de précisions techniques ou planches illustrées.
- Lecteur de cassette audio.

REMERCIEMENTS

Un grand remerciement aux experts et spécialistes qui ont collaboré à la rédaction de ce référentiel national de pédagogie de sécurité civile et qui appartiennent aux organismes publics habilités et aux associations nationales agréées pour les formations aux premiers secours, siégeant à l'Observatoire National du Secourisme, dont les noms suivent :

- Association défense et secourisme ;
- Association nationale des centres d'enseignement de soins d'urgence ;
- Association nationale des instructeurs et moniteurs de secourisme ;
- Association nationale des premiers secours ;
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille ;
- Brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;
- Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés – Direction des risques professionnels ;
- Centre français de secourisme ;
- Croix-rouge française ;
- Electricité de France ;
- Gaz de France ;
- Fédération française de sauvetage et de secourisme ;
- Fédération nationale de protection civile ;
- Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France ;
- Fédération des secouristes français croix blanche ;
- Institut national de recherche et de sécurité ;
- Ministère de la défense : Armée de terre ;
- Ministère de l'éducation nationale ;
- Ministère de l'intérieur : Direction générale de la police nationale, Direction de la défense et de la sécurité civiles ;
- Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte ;
- Société nationale de sauvetage en mer ;
- Union nationale des associations des sauveteurs et des secouristes de la poste et de France Télécom.

Reproduction autorisée

Coordinateur : Eric DUFÈS
Chef de projet : Daniel MEYRAN
Illustration de couverture : René DOSNE

1^{ère} édition
Dépôt légal – janvier 2007

I.S.B.N. 978-2-11-09 6775-6

Le référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à la
« **Pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3** »
a été élaboré par :

La direction de la défense et de la sécurité civiles,
Sous-direction des sapeurs-pompiers et des acteurs du secours,
Bureau du volontariat, des associations et des réserves communales,
Section du secourisme et des associations de sécurité civile,
avec le concours de l'observatoire national du secourisme.

Il peut être consulté sur le site du ministère de l'intérieur :

www.interieur.gouv.fr